

Ploubalay Info

Bulletin Municipal avril 2013



Sommaire janvier 2013

3 Le mot du Maire

4 à 5 Actualités

- Goûter du CCAS.
- Visite d'étude à la station d'épuration de Pléneuf Val André.
- La municipalité possède son plan communal de sauvegarde
- Site internet de la mairie.
- Les médaillés militaires.
- 20^{ème} challenge sportif intercommunale 2013.
- Accueil des nouveaux arrivants.
- Synorama.
- Journée rivage propre en Baie de Beaussais.
- Chasse à l'œuf.
- La TNT.

6 à 10 Finances communales

11 et 12 La vie du conseil municipal

- Résumé des conseils du 8 janvier, 5 février et 5 mars.
- Permanences des élus.

13 Evénements et festivités

13/14 Etat-civil (Naissances, Décès, Mariages)

14/15 Brèves intercommunales

- La brigade nature et patrimoine : un premier pas vers l'insertion.
- 8^{ème} salon de l'Artisanat et du Savoir faire du 27 au 28 avril.
- TADy cool.

15 Nouveaux à Ploubalay

16/17 Espace des écoles

18 les verrières de l'église.

19 /20 Etat des travaux

- Travaux réalisés
- Déclarations préalables accordées du 28 décembre au 25 mars.
- Permis de construire accordés du 28 décembre au 25 mars.

20 à 22 Le coin des associations

- Les Bordées du Frémur.
- Officiers mariniers et veuves du canton de Ploubalay
- Yoga-conte revient !
- USP Bridge.
- Union Bouliste.
- USP Foot
- Cercle Culturel Franco Britannique.
- Randonnée Alain Lacroix.
- USP Tennis de Table.

22 à 25 Environnement

- Le frelon asiatique.
- Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.
- Chardons
- Réglementation de l'éclairage public des bâtiments non résidentiels.
- Pesticides, respectons les distances.
- L'environnement à Ploubalay.
- De nouvelles plantations avant la fin du programme Breiz Bocage.

26 Médiathèque - Ludothèque

27 Centre de loisirs.

27 à 30 Informations diverses

31/32 Renseignements pratiques

Ploubalay



Comité de rédaction :

Responsable de la publication :
Marie-Annick GUGUEN.

Rédacteurs :

Alain CAPITAINE
Thierry TRONET
Thierry DOUAIS
Marie-Claire HAMON
Valérie NAGAD-LENOIR

Maquette :

Thierry TRONET

Comité de relecture

Sylvaine CRAWFORD
Valérie NAGAD-LENOIR

Imprimeur :

H.P.I La Richardais sur papier normes
PEFC : 1 arbre coupé = 1 arbre replanté
dans le respect de la planète et pour le
développement durable.

Contact :

Bulletin Communal, Mairie de Ploubalay,
Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay,
Tel : 02.96.82.60.60,
mairiedeploubalay@wanadoo.fr

Prochain bulletin en juillet

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal élu en 2008 aborde sa dernière année de mandat.

Des projets importants initiés au cours des 5 années arrivent au stade de mise en œuvre.

Les temps d'étude, de validation, d'autorisations diverses, d'abord de financement, font que les réalisations des collectivités prennent énormément de temps. Comme il s'agit de projets à destination de la population, financés avec des fonds publics, ils sont soumis à des réglementations et contrôles très pointus dépendant de plusieurs codes. Leur validation peut prendre plusieurs mois par service. C'est pourquoi beaucoup de réalisations se font en fin de mandat. C'est ainsi que pour cette année le Conseil, unanime, a décidé de lancer : l'agrandissement de l'accueil de loisirs et périscolaire, la construction du préau du restaurant scolaire, la nouvelle station d'épuration et la réfection de la première tranche de voirie du centre bourg. Le financement de ces réalisations est assuré. Nous ne laisserons pas la facture au futur conseil municipal.

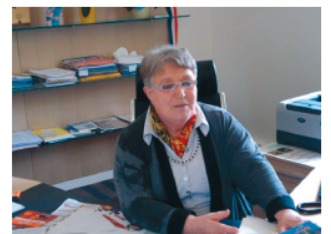
Reste le dossier préoccupant de l'église. Les travaux indispensables sont répertoriés, les recherches de financement en cours. L'église sera ouverte le plus vite possible... mais en toute sécurité.

L'ensemble du conseil municipal est conscient de l'importance que revêt cet édifice pour la population et si d'aucuns disent sur le ton de la boutade « il faut la raser », tous savent que ce ne serait pas raisonnable compte tenu de son rôle d'identification et de lien social. D'autre part le coût de sa démolition et reconstruction serait énorme et les financements aussi difficiles à trouver.

Autre projet, et non des moindres : la réforme des rythmes scolaires. Après avoir pris connaissance du projet de loi, avoir réfléchi sur les incidences pour les enfants, les familles et les services communaux, le conseil municipal, par 16 voix sur 17 votants, a décidé de franchir le pas dès la rentrée 2013-2014.

Le projet pratique est en gestation. Les parents d'élèves seront appelés à donner leur avis par l'intermédiaire de leurs instances représentatives élues. Les grandes lignes seront calées et diffusées avant les vacances d'été. Le temps périscolaire sera assuré par la commune pour l'ensemble des enfants sur le principe du volontariat, en collaboration avec les services, et en faisant appel aux associations locales volontaires.

Tous ces projets constituent le programme annuel que le conseil, riche de ses complémentarités, aura à cœur de mener à bien.



ACTUALITES



Goûter du C.C.A.S

Sur les 759 invitations envoyées par le Centre Communal d'Action Sociale aux Ploubalaysiens âgés de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales de la commune, 200 réponses sont arrivées à la mairie pour assister à cet après-midi festif et convivial du 19 février 2013.

Cette année Miss Guinguette et le Trio Légéimus assuraient la partie musicale, la sonorisation de la salle des fêtes était gracieusement offerte par l'association Les Bordées du Frémur.

Le goûter était confectionné et servi par le restaurant des Pifaudais de Quévert. Les membres du C.C.A.S assuraient eux la mise en, place et la décoration de la salle.

Rappelons que le C.C.A.S est présidé par Madame le Maire et est composé de citoyens et d'élus. Ses missions :

Apporter des aides en urgence à des personnes en difficulté passagère.

Gérer La Résidence du Parc.

Participer au maintien à domicile des personnes, avec l'association d'Aide à Domicile Beaussais Rance-Frémur.

Visite d'étude à la station d'épuration de Pléneuf-Val-André

Dans le cadre des réflexions sur la future station d'épuration des élus municipaux accompagnés de Frédérique Delville, ingénieur aux services techniques, sont allés visiter le chantier de la nouvelle station d'épuration de Pléneuf-Val-André. Ce chantier présente de nombreuses similitudes avec ce qu'il pourrait se faire chez nous : rénovation d'un ouvrage existant, volume d'effluents à traiter qui augmente pendant la saison touristique.



La municipalité possède son plan communal de sauvegarde DICRIM

Voté par le conseil municipal le 7 juillet 2012, il restait à le notifier aux administrations compétentes. L'association E.C.T.I.(association de séniors bénévoles, créée en 1974, avec 120 adhérents en Bretagne dont 20 dans les Côtes d'Armor). et les élus de la commission y ont travaillé afin de le compléter et de le rendre exploitable.

Le Plan Communal de Sauvegarde regroupe tous les moyens et toutes les personnes disponibles en cas de risque majeur sur notre territoire : rupture de canalisation de gaz, submersion marine, tempête, neige, verglas, risque sanitaire, séisme, accident de transport.

Pour la mise en place d'un P.C.S exploitable en cas de besoin urgent, il fallait constituer un comité de pilotage dont le but est d'assurer la sauvegarde des personnes, d'être un maillon local de la sécurité civile, d'être un outil à la gestion de crise. Il concerne bien sûr les services municipaux, les élus, les entreprises recensées.

Tous les foyers recevront, avec le bulletin du mois de juillet, un livret d'information communal sur les risques majeurs.

Site internet de la mairie <http://ville-ploubalay.com/>

Fréquentation : Le nombre de **visiteurs différents** a été de 837 en janvier, 849 en février et 1 258 en mars.

Respectivement il y a eu 1243 **visites** en janvier, 1232 en février et 1 627 en mars.

Avis aux artisans, commerçant et agriculteurs : Si vous souhaitez que vos coordonnées soient indiquées sous la rubrique « VIE ECONOMIQUE » n'hésitez pas à nous communiquer par courrier, mail ou fax : Nom de l'entreprise, Domaine d'activité, Adresse, Tel, fax, mail.

Les médaillés militaires

La 824^{ème} section des médaillés militaires présidée par Jean-Marie HAMONIAUX s'est réunie le dimanche 17 mars pour son assemblée générale dans la salle d'honneur de la mairie.

A cette occasion, la médaille de reconnaissance de la section a été remise à Madame le Maire.

Un dépôt de gerbe au monument aux morts, clôturait cette cérémonie.



20ème challenge sportif intercommunal 2013

Le challenge se déroulera à Saint-Briac le samedi 15 juin 2013 à partir de 9h00.

Les 10 épreuves suivantes sont au programme : Padle-board, pétanque, palets, course à pied, mini-golf, beach-tennis, tennis de table, badminton, kayak. L'épreuve finale pour les élus interviendra dans le classement cette année.

Remise des prix pour les 3 premières équipes dans chaque épreuve à 18h00 au Château du Nessay.

Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants se fera en mairie le samedi 7 septembre 2013.

Si vous venez d'arriver sur la commune vous pouvez vous inscrire en mairie afin de recevoir une invitation.

Une présentation de la commune sera effectuée.

Synorama

La commission Histoire et Patrimoine du Pays de Dinan s'est donnée pour objectif d'« aider la population du Pays du Dinan à se réapproprier son patrimoine » à travers le synorama qui offre un panorama complet des témoins visibles de leur patrimoine du paléolithique à nos jours.

Accessible sur www.pays-de-dinan.fr rubrique synorama.

Journée rivage propre en Baie de Beaussais

Une trentaine de volontaires se sont retrouvés samedi 30 mars dans les herbus de la Baie de Beaussais après la marée. Une opération renouvelée depuis 9 ans par l'association des chasseurs de gibier d'eau des Côtes d'Armor. La moisson d'objets hétéroclites récoltés en fin d'après-midi était de 4m³ dont une gazinière, des pneus, du bois, des bouteilles...

Chasse à l'œuf

Dimanche 31 mars à 11 heures précises se déroulait dans le parc de la mairie la 5^{ème} chasse à l'œuf organisée par le Comité des Fêtes de Ploubalay.

Ce sont 180 enfants qui se sont présentés à l'heure d'été, avec leur dessin, pour participer à une magistrale chasse à l'œuf.

Merci aux bénévoles et aux commerçants pour leur participation.



La TNT

Un numéro spécial a été mis en place (0 970 818 818) par l'agence nationale de fréquence, il permet aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés et de demander le formulaire de demande d'aide financière pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux.

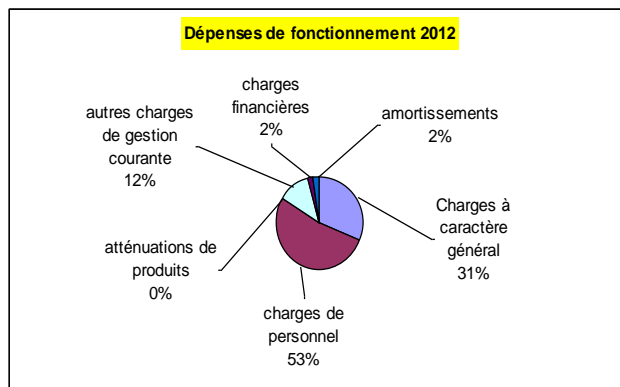
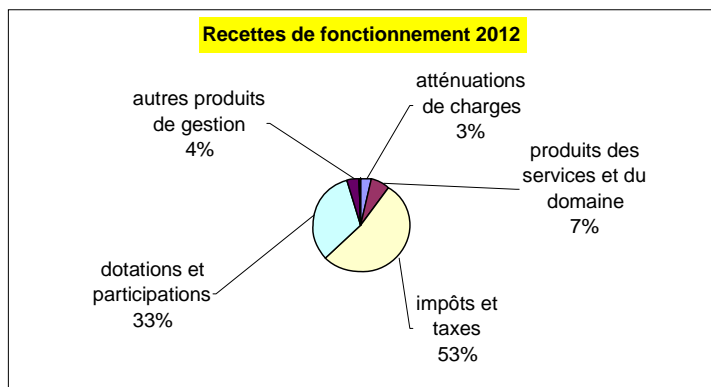
L'agence nationale de fréquence (ANFR) a également ouvert un site internet :

www.recevoirlatnt.fr

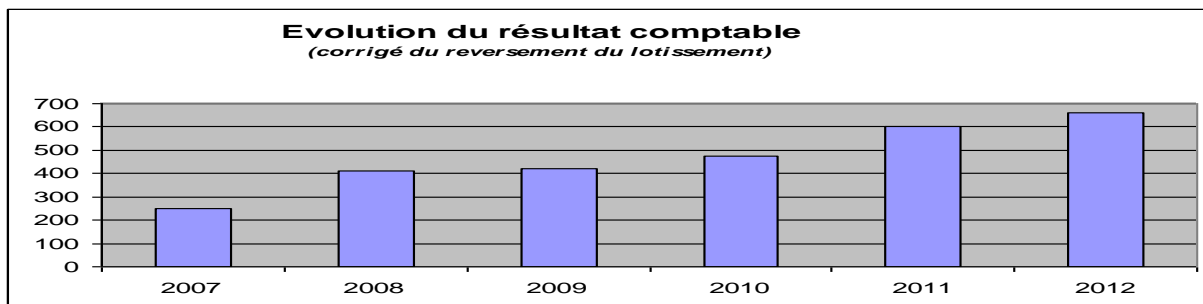
FINANCES COMMUNALES

Comptes administratifs 2012

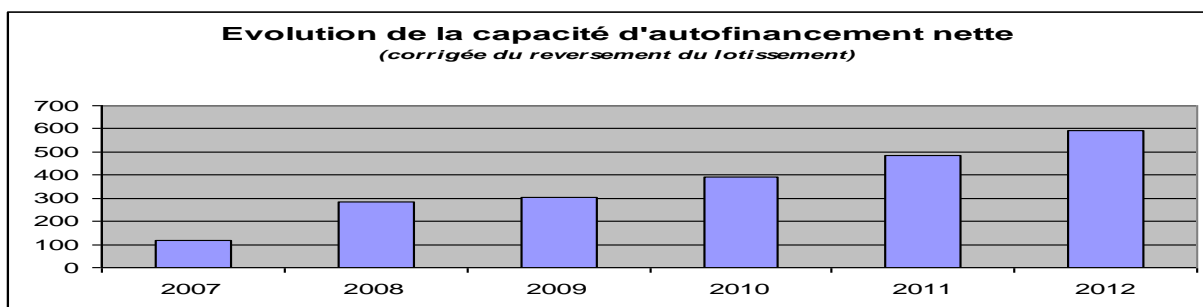
Comptes 2012 de la Commune : une capacité d'autofinancement en progression et un endettement qui diminue permettant le financement des futurs investissements (extension et mise en sécurité de l'accès de la garderie et du centre de loisirs, voirie et aménagement du centre bourg et voûte de l'Eglise notamment)



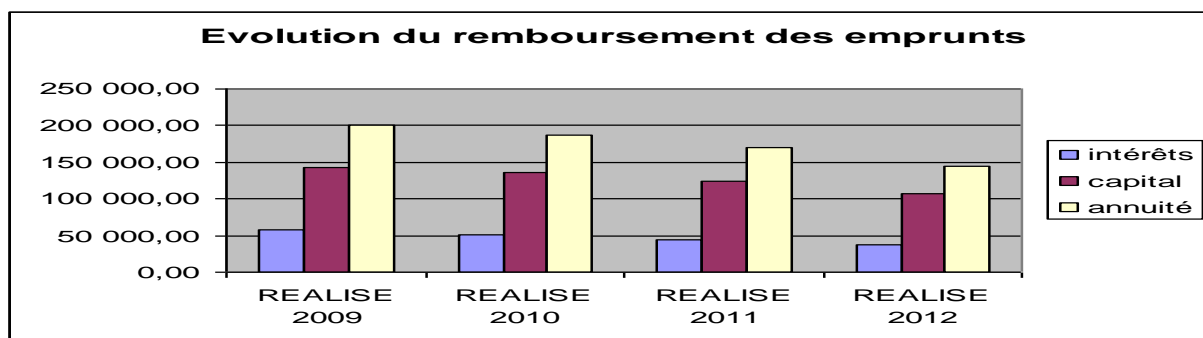
Des résultats excédentaires (659.490,07 euros d'excédent de fonctionnement en 2012 corrigé du reversement du lotissement) et en nette progression depuis 2008



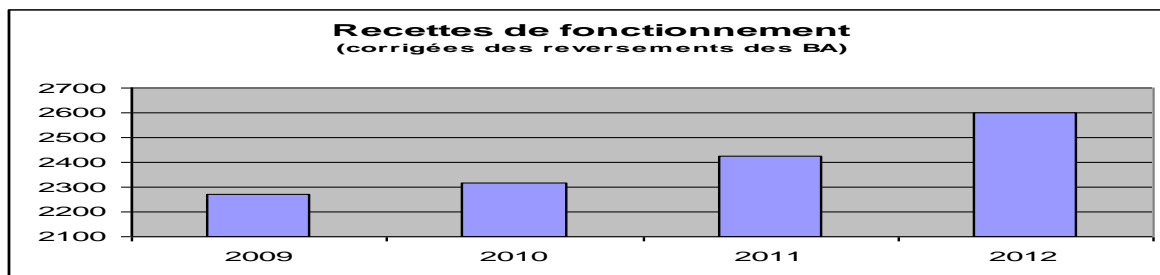
Une capacité d'autofinancement importante et qui augmente (aux alentours de 600.000 euros en 2012)



Un endettement très inférieur à celui des communes de même strate et qui diminue depuis 2009 (496.434,41 euros d'encours de dette en moins en 5 ans)



Des recettes de fonctionnement en progression sans augmentation de la fiscalité locale

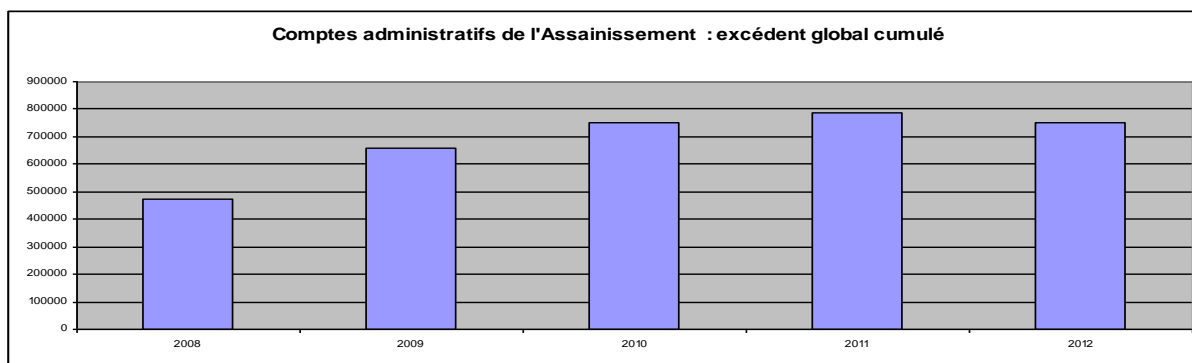


Les dépenses d'investissement 2012 ont été principalement :

- * **216.650,38 euros** de dépenses de voirie communale (voirie rurale)
- * **21.150,56 euros** d'aménagements urbains (aménagement du parking de la salle des fêtes, allée près de la trésorerie, parc de la Mairie route de Dinan, fleurissement, etc.),
- * **42.045,61 euros** de réparations et amélioration sur les bâtiments (Patio de la salle des fêtes, rotonde de la salle de sport, fenêtres à l'école publique notamment),
- * **28.202 euros** de travaux sur l'Eglise,
- * **12.976,66 euros** pour le jardin du souvenir au cimetière

Compte 2012 de l'Assainissement collectif

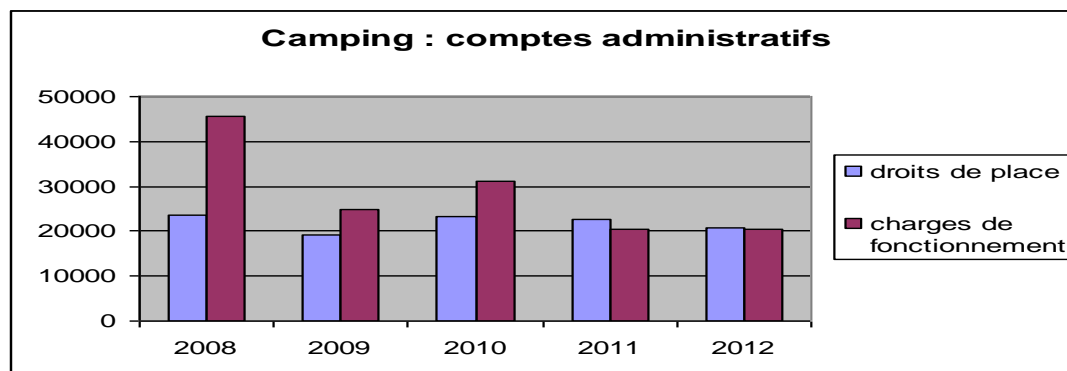
Des excédents cumulés importants pour financer la nouvelle station d'épuration et l'entretien des réseaux



Des résultats excédentaires qui serviront à l'autofinancement de la nouvelle station d'épuration
A noter qu'en 2012, **185.119,94 euros** de dépenses d'entretien des réseaux ont été réalisées

Compte 2012 du Camping

Une exécution budgétaire équilibrée en recette et en dépense (excédent de fonctionnement de 442,46 euros en 2012) permettant d'offrir une offre de camping sur notre commune (caravanes, tentes, camping car) et des clients pour nos commerces



Compte 2012 du Lotissement « Domaine de Neuville »

Un budget qui se termine et qui a permis à **73 familles** d'obtenir un logement libre de construction ou en accession à la propriété ou en location à des prix attractifs sur la côte d'Emeraude.

Budget 2013 de la commune (vote à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 2 avril 2013)

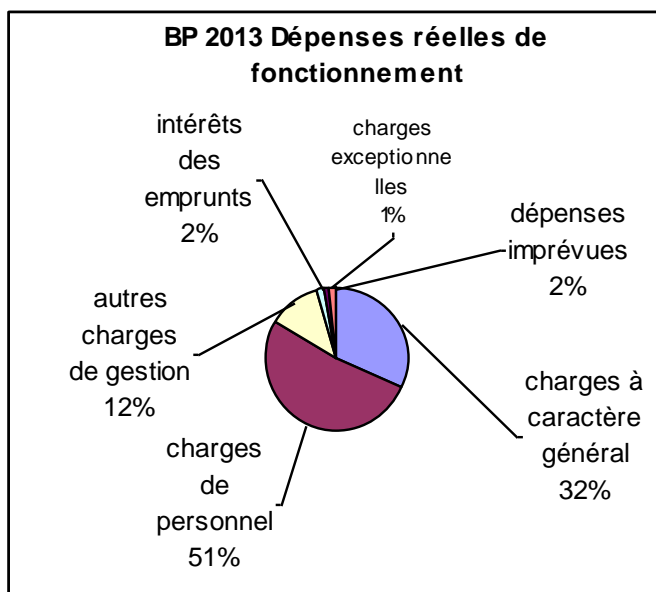
Un budget de reconduction pour la section de fonctionnement avec une maîtrise des dépenses aux alentours de 2,5 millions d'euros.

Des recettes de fonctionnement en augmentation du fait du dynamisme de nos bases (population et constructions en hausse) **sans augmenter la fiscalité locale** et malgré le gel des dotations de l'Etat depuis 2010.

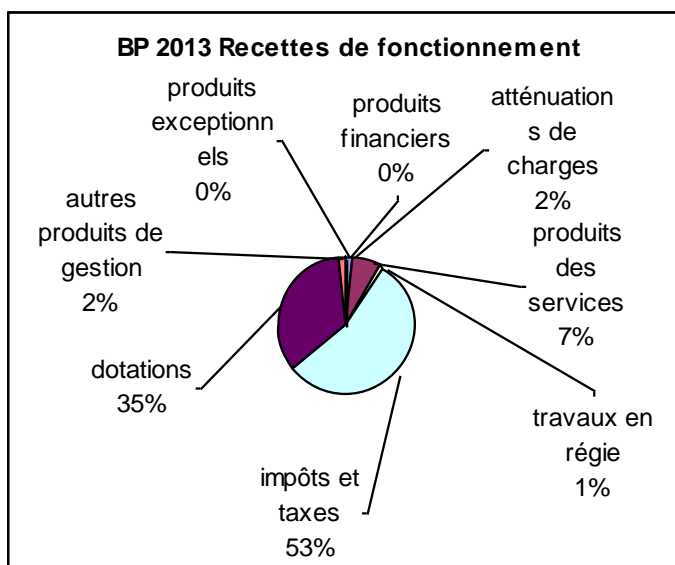
Des taux des impôts locaux qui restent majoritairement inférieurs aux taux pratiqués par les communes de même strate (16,50% pour la taxe d'habitation de Ploubalay contre 16,55% pour la moyenne départementale, 17,25% pour la taxe foncière de Ploubalay contre 20,24% pour la moyenne départementale et 79,40% pour le foncier non bâti contre 72,78% pour la moyenne départementale).

Un endettement très inférieur à la moyenne des communes de même strate (encours de la dette au 1^{er} janvier 2013 égal à 796.503 euros soit 290 euros par habitant contre 707 euros au niveau national).

BP 2013 Dépenses de fonctionnement	
charges à caractère général	614100,00
charges de personnel	1012200,00
dégrèvements	1000,00
virt à la section d'inv.	579389,10
autres charges de gestion	225935,00
intérêts des emprunts	40200,00
charges exceptionnelles	18006,00
dépenses imprévues	30000,00
amortissements	50000,00
Total des dépenses	2570830,10



BP 2013 Recettes de fonctionnement	
atténuations de charges	58000,00
produits des services	172800,00
travaux en régie	20000,00
impôts et taxes	1384785,00
dotations	889935,10
autres produits de gestion	44700,00
produits financiers	10,00
produits exceptionnels	600,00
Total des recettes	2570830,10

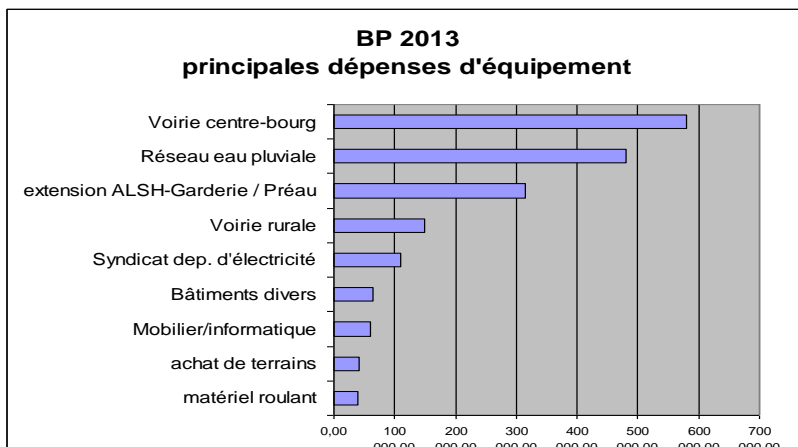


Deux gros projets d'investissement sont inscrits au budget 2013 de la commune :

- 1) La réalisation de **la phase 1 de la voirie du centre bourg** (rue de la Ville martin et rue des trois frères Lecoublet) + réseaux d'eaux pluviales.
- 2) **L'extension et mise en sécurité de l'accès des locaux de la garderie ALSH et installation d'un préau** afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. L'objectif est de répondre à l'augmentation des effectifs des enfants fréquentant les services périscolaires : 230 couverts servis chaque midi à la cantine et une moyenne de 70 enfants à la garderie du soir.

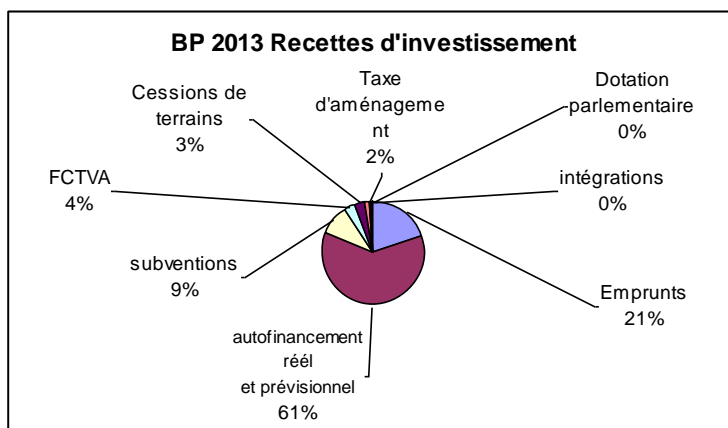
NB : l'attente de la remise des conclusions du maître d'œuvre sur les travaux préconisés sur la voûte de l'Eglise dont une partie s'est effondrée en janvier 2012 et du coût estimé de ces travaux.

BP 2013 Dépenses d'investissement	
Emprunts	115 000,00
Syndicat dep. d'électricité	110 000,00
Concessions et droits similaires	10 000,00
Achat de matériel roulant	40 000,00
Autre matériel	20 000,00
Extincteurs/alarme	3 000,00
Mobilier/informatique	60 000,00
Installations de voirie	15 000,00
Bâtiments divers	65 000,00
<i>Travaux en régie</i>	20 000,00
Achat de terrains	42 000,00
Eglise bâtiment Honoraires	50 000,00
Outillage/matériel de voirie	10 000,00
Voirie rurale	150 000,00
Signalisation	6 000,00
Cimetière	15 000,00
Bibliothèque matériel	7 000,00
Révision du Plu	5 000,00
Réseau eaux pluviales	480 000,00
Voirie centre-bourg	500 000,00
Honoraires centre-bourg	80 000,00
Accueil de loisirs garderie préau	280 000,00
Honoraires	35 000,00
Honoraires médiathèque	9 711,38
Besoin de financement	72 914,48
Total dépenses	2 200 625,86



Importance de l'autofinancement réel et prévisionnel dans les recettes d'investissement (plus de 60% des recettes)

BP 2013 Recettes d'investissement	
Emprunts	451 291,44
autofinancement	1342276,46
subventions	207 995,20
FCTVA	78 851,38
Cessions de terrains	65 500,00
Taxe d'aménagement	35 000,00
Dotation parlementaire	10000
intégrations	9 711,38
Total des recettes	2 200 625,86



Les subventions communales

SUBVENTIONS 2013 accordées

par vote du conseil municipal lors de la séance du 5 mars 2013
et après avis de la commission des finances du 26 février 2013

Associations ploubalysiennes	
Amicale Laïque	3 931,20
APE Ecole Publique	2 620,80
APEL Saint Joseph	4 134,00
U.S.P.	5 500,00
Club VTT	500,00
Les courses de chevaux	400,00
Les amis du cheval et de la baie	350,00
Skol Dance	500,00
Les amis de la Résidence du Parc	350,00
Club de l'entraide et de l'amitié	800,00
UNC/AFN	80,00
Association des commerçants	-
Anciens marins	50,00
Comité des fêtes de PLOUBALAY	1 200,00
Vieilles mécaniques	250,00
cercle franco britannique	300,00
Les amis des polders	120,00
TOTAL	21 086,00

Pour les écoles, égalité de traitement : application d'un forfait de 39 euros par nombre d'élèves de la commune

Pour l'USP : déduction faite du remboursement de la subvention exceptionnelle de 6.000 euros versée en 2012

Pour le Club de l'entraide et de l'amitié subvention exceptionnelle de 300 euros supplémentaire accordée pour la journée des 35 ans du Club

Pour l'association des commerçants : mise à disposition de matériel et agents municipaux

Autres associations	
Mission locale	3 472,63
STEREDENN	608,00
Lycée Dominique SAVIO	78,00
Bâtiment CFA 22	234,00
CMA 35	39,00
CMA 22	156,00
anim'ages	100,00
aide à domicile Beaussais Rance Frémur	1 305,50
SNSM PLOUBALAY	200,00
secours populaire	-
TOTAL	6 193,13

Pour les établissements professionnels prise en compte du nombre d'élève de Ploubalay

Pour le secours populaire : mise à disposition d'un emplacement pour une caravane au camping en juillet et en août

TOTAL général des subventions votées	27 279,13
---	------------------

Toutes les associations ploubalysiennes disposent de la gratuité de la salle du Mille Club sous réserve de sa réservation préalable et de sa disponibilité

Toutes les associations ploubalysiennes disposent de tarifs préférentiels pour les locations de la salle des fêtes

A noter que certaines associations bénéficient de la mise à disposition de matériel et/ou agents municipaux pour l'organisation de leurs manifestations

A noter que les associations de l'école publique, de l'école privée et du club de l'entraide et de l'amitié disposent de la gratuité une fois par an de la salle des fêtes pour l'organisation d'une manifestation

A noter que toutes les associations ploubalysiennes disposent de la gratuité de l'utilisation de la salle du lieu de rencontre (principalement occupée par le club de l'entraide et de l'amitié et le club de bridge)

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de conseil municipal du mardi 8 janvier 2013

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET, Denis JOSSELIN, Magali ONEN-VERGER, Eric FOURNEL, Fabrice GAUVAIN, Caroline LESCLINGANT.

ETAIENT ABSENTS : Soizic NOGRET donne procuration à Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Anne AMOURET, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

- Décision signature du devis de la SCP ALLAIN, géomètre expert foncier, 13 avenue René Cassin à Dinan, concernant l'arpentage de deux chemins pour un montant de 729 euros hors taxes.
- Signature du devis de l'entreprise de menuiserie Philippe Lesage, zone artisanale de Coutelouche à Ploubalay, concernant le remplacement d'une porte à la résidence de Perdriel pour un montant de 333,00 euros hors taxes.
- Signature de la convention d'accès aux services e-megalis Bretagne, 8 b rue du Pâtis Tatelin à Rennes pour 170 euros hors taxes par an.
- Acceptation de la prestation de l'entreprise « Un cheval dans la ville », représentée par Thierry Davanne, La Louverie à Plancoët.
- Acceptation du marché de fournitures de l'entreprise « La Commune », rue de la Poste, à Ploubalay.

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de communes Côte d'Emeraude concernant la prise de compétence numérique.

Retrait de la délibération du 9 mai 2012 portant déclassement du domaine public d'un chemin désaffecté au Tertre Bonnier et cession à la famille Bernard en raison de l'absence d'accord de la part du demandeur.

Demande d'avis de la préfecture des Côtes d'Armor concernant la création d'une chambre funéraire par la SARL Ambulance Letort.

Le conseil municipal a émis, à l'unanimité (une abstention), un avis défavorable au projet tel qu'il est proposé dans la mesure où l'accès aux locaux se fait par une voie départementale à grande circulation, ce qui présente un trouble à l'ordre public et pose un problème de sécurité publique, et qu'il n'intègre pas de places de stationnement. En outre, l'entrée des corps est prévue par un passage privé commun à plusieurs propriétés.

Modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la stagiairisation de deux agents.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- 38 rue du général de Gaulle, cadastré AI 174 et AI 131 en partie.
- 37 rue de Joliet, cadastré AH 28.
- à La Giclais, résidence des Polders, cadastré AH 56 et 57.
- 36 rue du général de Gaulle, cadastré AI 131.
- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43
- au Clos des Murailles, cadastré B 1212.
- 16 rue des Ormelets, cadastré AB 291.
- Résidence de La Ville Martin, cadastré AB 216 et 311.
- Rue des Saudrais, cadastré AC 1074.

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de communes Côte d'Emeraude concernant la prise de compétence numérique.

Résumé de conseil municipal du mardi 5 février 2013

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Denis JOSSELIN, Denise POIDEVIN, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Magali ONEN-VERGER, Thierry TRONET, Jérôme LEROUX, Eric FOURNEL.

ETAIENT ABSENTS : Soizic NOGRET donne procuration à Jérôme LEROUX, Marie-Claire HAMON donne procuration à François FEJEAN, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

- Signature du devis de prestation de service de l'entreprise de Roger Leroy, Boîte postale 82053, 22101 Dinan, pour un montant de 800 euros toutes

taxes comprises pour la location d'un manège lors des fêtes de fin d'année.

- Signature du devis concernant la réfection de la toiture d'un logement situé rue Ernest Rouxel, pour un montant de 9.806,20 euros hors taxes au bénéfice de l'entreprise de Denis Creton, zone artisanale de l'Orme, 35730 Pleurtuit.
- Signature du contrat d'assurance au bénéfice du cabinet Axa Hamon, 64 b rue de Brest, boîte postale 76314, 22106 Dinan cedex.

Service public de l'assainissement collectif, suite des contrôles de branchement. Fixation du délai de mise en conformité des branchements non conformes à l'issu du délai fixé.

Un délai de 12 mois est donné pour attester de la conformité des branchements et, après un ultime contrôle de la Saur, une

pénalité sera appliquée représentant 100 % de majoration de la redevance assainissement pour les propriétaires de branchements non conformes, sauf dérogation de madame le Maire pour situation exceptionnelle. Ceux qui n'auront pu être vérifiés malgré les rendez-vous fixés et ceux qui auront refusé le contrôle auront également une majoration de 100 % de la redevance assainissement.

Sollicitation de la dotation d'équipement des territoires ruraux au titre des travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité, réfection des rues des trois frères Lecoublet et de La Ville Martin, et traitement des problèmes d'inondation de ce secteur à hauteur de 35 % du coût

prévisionnel hors taxes des travaux, soit la somme de 342.885,13 euros.

Demande de participation au titre des amendes de police, en vue de la réfection des rues des trois frères Lecoublet et de La Ville Martin dans le but d'assurer une meilleure sécurité des usagers, automobilistes et piétons.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- aux Tiolais, à La Ville Simon, cadastré A 1062.
- 34 rue du général ed Gaulle, cadastré AI 339 et 341.
- à « La Ruais », cadastré B199..

Résumé de conseil municipal du mardi 5 mars 2013

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Denis JOSSELIN, Denise POIDEVIN, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Thierry TRONET, Jérôme LEROUX, Eric FOURNEL, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT.

ETAIENT ABSENTS : Soizic NOGRET, Magali ONEN-VERGER donne procuration à Denis JOSSELIN, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

- Signature du devis concernant le levé topographique de la rue des Ormelets et de la rue des Basses Saudrais, avant la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales, au bénéfice d'Eguimos, 1 rue des Mauriers, 35400 Saint-Malo, pour un montant de 2.028,75 euros hors taxes.
- Signature du devis concernant l'étude complémentaire pour le diagnostic de l'église, au bénéfice de l'architecte Yann Touchard, 3 amiral Courbet, 75116 Paris, pour un montant de 16.300 euros hors taxes.
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration à l'entreprise Egis Eau, 7 rue de La Rainière, Parc du Perray, 44000 Nantes Cedex 1 pour un montant de 77.120 euros hors taxes.
- Pas de préemption pour un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de Bernard Coste et madame, 28 résidence Capitello, 20166 Porticcio, pour une parcelle cadastrée AI 293 pour une superficie de 585 mètres carrés.

Adhésion au réseau Territoires en démarche de développement durable T3D – Côtes d'Armor.

Marie-Claire Hamon, adjoint au Maire, et Thierry Tronet, conseiller municipal délégué, sont désignés en qualité d'interlocuteur privilégié pour le réseau.

Avis défavorable (11 voix défavorables, 5 voix favorables) à la demande de dérogation au principe du repos dominical pour la période du 30 mars au 10 novembre 2013 émanant de la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude.

La réforme du temps scolaire sera appliquée aux écoles publiques élémentaire et maternelle de Ploubalay à la rentrée 2013-2014.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- 16 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 207.
- 3 square des Pins, cadastré AB 99.
- résidence de La Ville Martin, cadastré AB 216 et 311.
- 21 rue des Châtaigniers, cadastré AB 115.
- 4 impasse de l'Ile Agot, cadastré AL 104.
- 2 rue des Saudrais, cadastré AC 117 et 118.

Demande de versement de subventions auprès des services du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre du contrat de territoire (45.950€) et auprès des services de la Région Bretagne par l'intermédiaire du Pays de Saint-Malo.(34.500€) dans le cadre du projet d'extension de l'accueil de loisirs.

Permanence des élus en Mairie

Une permanence des élus est assurée chaque samedi de 10h à 12h.

Pour rencontrer le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, prendre rendez-vous à la Mairie.

Les conseils municipaux se tiennent le 1^{er} mardi de chaque mois à 20h30.

EVENEMENTS ET FESTIVITES A VENIR

15 au 19 avril	Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
28 avril	Congrès départemental des Officiers Mariniers.
12 mai	Randonnée Alain Lacroix (attelages, cavaliers, marcheurs) organisée par les Amis du Cheval.
18 mai	Vide grenier organisé par l'USP.
19 mai	Thé dansant avec l'orchestre Galaxie organisé par les Amis des Polders à la salle des fêtes.
8 juin	Passage de la 21 ^{ème} édition de la Cyclo Lamballe Atout Cœur sur la D26 (Plessis Balisson-Trégon).
13 juin	35 ans du Club de l'Amitié à la salle des fêtes à 10h30.
15 juin	Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes de Ploubalay.
15 juin	Challenge intercommunal à St Briac.
15 et 16 juin	16 ^{ème} journées du patrimoine de pays et des moulins de Bretagne sur le thème du « patrimoine rond ».
18 juin	3 ^{ème} marathon de bridge, 13h45 à la salle des fêtes, organisé par l'USP Bridge.
21 juin	Fête de la musique organisée par l'ACAPL sur la place de l'Eglise.
21 juin	Fête de l'école publique.
22 juin	50 ans de l'USP Foot, tournois U11-U13 de 10 à 17h, match de gala puis repas.
23 juin	Challenge Mickaël Esnault organisé par l'USP Foot.
23 juin	Fête de l'école Saint Joseph.
6 juillet	Théâtre de Guignol de Lyon sur le parking de la salle des fêtes.
7 juillet	Rassemblement de véhicules anciens organisé par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude.
7 août	Balade conté organisée par le Groupement d'Intérêt Touristique et la mairie.
9 août	Feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes de Ploubalay.
10 et 11 août	Ball-trap organisé par la Société de chasse de Ploubalay Lancieux et Trégon.
5 septembre	80 et 90 ans des membres du Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
7 septembre	Accueil des nouveaux arrivants en mairie.
21 et 22 septembre	Foire de la Saint matthieu.
27 septembre	Loto organisé par Agir pour le Burkina Faso à la salle des fêtes.
29 septembre	Théâtre organisé par l'ACAPL à la salle des fêtes.
30 sept au 4 oct	Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
4 octobre	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
6 octobre	Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes.
11 octobre	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
13 octobre	Thé dansant organisé par l'UNC à la salle des fêtes.
8 novembre	Loto organisé par l'Amicale Laïque à la salle de fêtes.
10 novembre	Thé dansant organisé par les Amis des Polders à la salle des fêtes.
24 novembre	Thé dansant organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes au profit du Téléthon.
30 novembre	Couscous organisé par l'UNC à la salle des fêtes.
6 décembre	Loto organisé par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude à la salle des fêtes.
13 décembre	Arbre de Noël de l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
14 décembre	Loto organisé par la Société de chasse de Ploubalay Lancieux Trégon à la salle des fêtes.
19 décembre	Goûter de Noël du Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
20 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Publique à la salle des fêtes.
31 décembre	Réveillon organisé par l'Association Vildé-Guingalan à la salle des fêtes.

Ce calendrier est réalisé à partir des informations disponibles (réservation de la salle des fêtes et courrier des associations) au moment de la publication. Nous ne sommes pas responsables des modifications ultérieures.

ETAT CIVIL

Naissances

Capucine Tessier	21 décembre 2012	Clélia Rogue	13 mars 2013
Léandre Leroux	17 janvier 2013	Lubin Renou	17 mars 2013
Shade Bernard	27 janvier 2013	Eliott Moisan	7 avril 2013
Edouard Devantoy	30 janvier 2013	Margaux Féjean	9 avril 2013
Clément Brousté	1 février 2013	Méline Pronost-Caro	9 avril 2013
Nolan Da Silva	22 février 2013		
Nolan Lecrioux	2 mars 2013		
Malia Brinza	11 mars 2013		
Soan Cunégonde	12 mars 2013		

*Tous nos vœux de bonheur aux
nouveau-nés et félicitations aux
heureux parents.*



Décès

Bernard Josselin	12 janvier 2013
Jeannine Lucas veuve Salmon	15 janvier 2013
René Debray	21 janvier 2013
Joseph Chevalier	20 février 2013
Christian Jousseume	17 mars 2013
Nicole Lassauce épouse Aline	19 mars 2013

*Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles.*



Mariage

Emilie Guillou et Romain Leroux 25 mars 2013

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux,

BREVES INTERCOMMUNALES

La brigade nature et patrimoine : un premier pas vers l'insertion

Créée en 1997, la brigade nature et patrimoine est composée de 9 salariés embauchés en contrat aidé pour une durée de 6 mois renouvelable 3 fois. Son objectif : permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir une expérience qui leur permettra à terme de trouver un travail en milieu ordinaire.

Placés sous la direction de Yannick Priou, l'encadrant du chantier, les salariés ont pour mission d'entretenir les sentiers de randonnée situés sur la communauté de communes et les espaces naturels du Conservatoire du littoral (le Tertre Corlieu, les rives du Frémur et le polder de Ploubalay). L'hiver, la brigade intervient dans les communes pour effectuer des travaux d'entretien des espaces verts, en soutien des services techniques municipaux.



Les salariés de la brigade bénéficient depuis octobre 2009 d'un accompagnement social et professionnel individualisé, réalisé par l'Association Régionale d'Education Permanente du Pays de Saint-Malo. Cet accompagnement permet de suivre chaque salarié tout au long de son parcours et de préparer en amont une orientation adaptée vers l'emploi ou vers une formation.

La brigade nature et patrimoine est financée par la communauté de communes Côte d'Emeraude, le Fonds Social Européen, le conseil général d'Ille-et-Vilaine et l'Etat.



8ème Salon de l'Artisanat et du Savoir-faire du 27 au 28 avril 2013

Après Pleurtuit en 2012, le 8^{ème} Salon de l'Artisanat et du Savoir-faire se tiendra du 27 au 28 avril 2013 à la salle omnisports de Saint-Lunaire. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir le savoir-faire et de présenter les productions des artisans locaux. Une trentaine d'exposants est attendue, représentant les différents métiers de l'artisanat et des services aux particuliers.

Le Salon de l'Artisanat et du Savoir-faire bénéficie d'un soutien financier de la communauté de communes Côte d'Emeraude et du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Pratique : Entrée et parking gratuits. Ouverture au public de 10h à 19h en continu. Tombola, restauration sur place.

TADy cool

Le service de transport à la demande de la communauté de commune est en service. Il s'agit d'un service public de proximité qui vient compléter l'offre de transport proposée par les réseaux tibus et illeño dans le but d'améliorer la mobilité des habitants sur le territoire. Ce service est ouvert à tous et accessible aux personnes équipées d'un fauteuil roulant.

Une seule condition : le lieu de prise en charge doit se trouver dans l'une des 10 communes de la communauté de communes. Le TAD vient prendre l'usager à son domicile et le dépose à un des 11 points d'arrêt qu'il aura préalablement choisis.

Le tarif, unique, est de 2€ quelle que soit la distance. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

**NOUVEAU
SERVICE**



LE TRANSPORT À LA DEMANDE

DINARD • LANCIEUX • LA RICHARDAIS • LE MINIHC-SUR-RANCE
PLESSIX-BALISSON • PLEURTUIT • PLOUBALAY •
SAINT-BRIAC-SUR-MER • SAINT-LUNAIRE • TRÉGON

**11 POINTS D'ARRÊT
POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN**



- Je réserve la veille avant 17H
N° Azur 0 810 35 10 35
- Le TAD vient me chercher chez moi
- Et me dépose à un des 11 points d'arrêt
Mardi / Mercredi / Jeudi
9h30-12h / 13h30-17h
Samedi hors jours fériés
9h30-12h



Dépliants disponibles dans les
mairies et les commerces

INFORMATIONS :

Communauté de communes Côte d'Émeraude
www.cote-emmaude.fr • 02 23 15 13 15



NOUVEAUX A PLOUBALAY



JEROME
LEROUX

22650 PLOUBALAY

PAYSAGISTE

CRÉATION &
ENTRETIEN DE JARDIN

☎ 06 35 45 37 21



EURL LEROUX SERVICES
RÉDUCTION D'IMPÔT

Les écoles publiques : GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Tous au jardin !

Le projet de l'école porte cette année autour du jardin, et le printemps arrivant, l'ensemble des élèves s'est mis au vert. Les élèves de la petite section jusqu'aux élèves de Ce2, participent au projet « **le jardin m'a dit** », en collaboration avec le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Émeraude et la Maison de La Rance de Dinan. L'objectif principal étant d'apprendre à jardiner au naturel, sans produit chimique et en respectant la ressource "eau". Dans un premier temps les élèves ont étudié le cycle de vie d'une plante, ses besoins et la diversité des végétaux. Vingt-quatre séances pour les six classes participantes auront lieu jusqu'au mois d'avril.



Les élèves de Ce1/Ce2 et ceux de Ce2/Cm1 se rendront en outre, **le 14 mai à Rennes**, pour visiter le **jardin du Thabor** et construire une maquette d'un jardin à la française.

Enfin les élèves de Cm1/Cm2 se rendront à **Paris du lundi 8 avril au vendredi 12 avril**, pour visiter divers jardins considérés comme des **monuments vivants** : jardin de Giverny de Monet, de Versailles, jardin des plantes...

Soyez au rendez-vous à l'école le mardi 4 juin, pour découvrir la finalisation de ce projet qui sera riche et coloré !

Succès de l'exposition à la galerie d'art de l'école maternelle



Syndicat Mixte de
Production d'Eau Potable
de la Côte d'Émeraude



la
maison
de la
Rance



Le projet « Galerie » en partenariat avec le FRAC s'est déroulé à partir du mois de janvier 2013. Le thème de cette année était « l'Animal ». 43 classes des écoles avoisinantes sont venues voir l'exposition et ont pratiqué ainsi les arts visuels. Une exposition des travaux des élèves aura d'ailleurs lieu le vendredi 24 mai 2013. A ne pas manquer !



Pour suivre au quotidien le déroulement et l'avancée des projets, rendez-vous sur le blog de l'école ! ecolepubliqueploubalay.revolublog.com

Rendez-vous sportifs !

Les élèves s'initient depuis février à l'**escrime artistique** et revivent ainsi les grandes scènes de cape et d'épée, en lien aussi en littérature avec la célèbre tirade sur le nez de Cyrano de Bergerac d'après Edmond Rostand.

Les élèves de grande section poursuivent leur cycle '**piscine**' jusque fin avril.

Test de voile réussi pour les élèves de Ce2 qui se rendront au centre nautique de Lancieux, pendant quatre jours, du lundi 10 au vendredi 14 juin pour s'initier à la **voile**.



L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'électricité

Lundi 21 Janvier, l'association ABIEG 22 (Association des Bénévoles des Industries Electriques et Gazières des Côtes d'Armor) est intervenue dans notre établissement.

L'intervention proposée aux élèves se présentait en 2 thèmes :

Sensibiliser aux économies d'énergies, notamment l'électricité. Rechercher les gestes à faire, les astuces simples à utiliser, pour atteindre ce but.

Mettre l'accent sur les dangers liés à l'utilisation de l'électricité.

Le jardin

Voici l'évolution de nos plantations de bulbes réalisées à l'automne :



Elles ont pris un petit coup de froid avec la neige, mais renaîtront sûrement encore plus belles.

Les pièces jaunes

Cette année encore, toutes les classes de l'école ont activement participé à l'opération Pièces jaunes. Cette action solidaire se fait au profit des enfants hospitalisés.

Chacun a pu à son niveau apporter les pièces jaunes dans les tirelires des classes.

Une délégation d'une dizaine d'enfants s'est

rendue à la poste pour y déposer 2,878 kg de pièces.



Correspondants

Le **vendredi 25 janvier** les enfants de maternelle sont allés à la rencontre de leurs correspondants à Créhen.

Après une balade dans la campagne à la découverte

de la nature, ils ont réalisé des mangeoires pour les oiseaux

Mardi Gras

Pour bien fêter **Mardi gras**, les élèves de



maternelle se sont déguisés comme le veut la tradition : princesse, cow-boys, héros de dessins animés étaient aux rendez-vous.

Les mamans avaient également pensé aux petits gourmands en préparant des crêpes.

Les enfants ont également fait profiter leurs aînés de la fête en leur chantant des comptines et chants.

Graphisme poétique

A l'invitation de la médiathèque, les élèves ont pu découvrir les œuvres de Anne Crauzaz. Le thème de l'exposition étant le printemps, il collait parfaitement au thème d'année de l'école : le

jardin. *Les illustrations apportent une note à la fois scientifique dans le réalisme des dessins et poétique dans la douceur qui s'en dégage.*

Tennis de table

Bravo à nos sportifs qui ont obtenu leur diplôme « **Balle arc-en-ciel** » et des médailles, après leur session de Tennis de Table.



Les travaux

Une dizaine de bénévoles a consacré une journée à réaliser des travaux à l'école. Au menu : faïence, ciment, ponçage, petits bricolages...

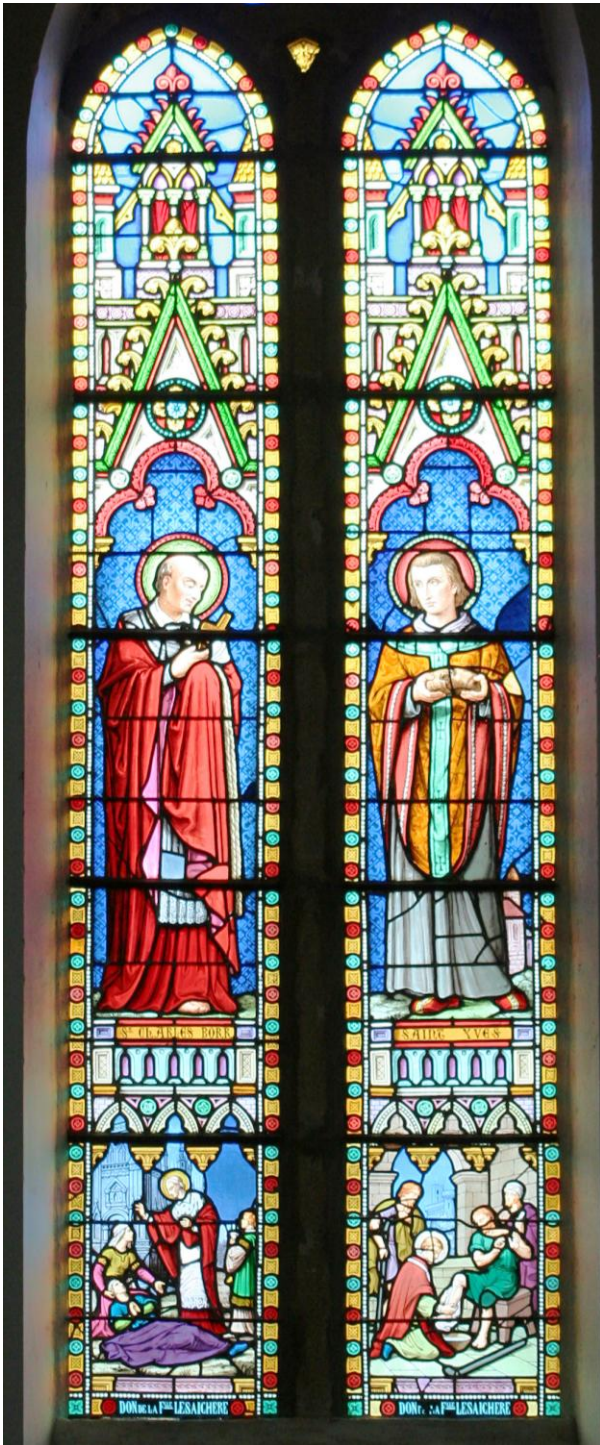
Autour de l'équipe enseignante, les parents bénévoles permettent aux enfants d'avoir un cadre de travail agréable. Merci à tous.



A vos agendas !

- **Samedi 13 avril 2013** : Portes ouvertes de l'école St-Joseph de 9h 30 à 14 h
- **Samedi 20 avril 2013** : Collecte de ferraille, parking école St Joseph
- **Dimanche 23 juin 2013** : kermesse de l'école.

Les verrières de l'église



Saint Charles Borromée

Charles Borromée naquit à Arôna le 2 octobre 1538 dans le Piémont en Italie dans une famille aristocratique lombarde. Sa mère est la sœur de Giovanni Angelo de Médicis, qui fut élu pape sous le nom de Pie IV. À l'âge de 12 ans, il reçut la tonsure, et le bénéfice de l'abbaye bénédictine d'Arôna, laissée vacante par son oncle. Il fit ses études à Milan puis à Pavie. Quand son père mourut en 1558, il dut prendre en main les affaires de sa famille. L'année suivante, son oncle maternel fut élu pape à la mort de Paul IV. En 1561, il fut promu cardinal secrétaire d'État, cardinal au titre de Santi Vito, Modesto e Crescenzia, puis légat apostolique à Bologne, en Romagne et dans les Marches.

Il participa au concile de Trente, s'attachant à réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'Église, et fit rédiger le célèbre catéchisme connu sous le nom de Catéchisme du Concile de Trente (1566).

Nommé archevêque de Milan en 1564, il se démit de toutes ses autres charges pour aller résider dans son diocèse ; il y donna l'exemple de toutes les vertus et rétablit partout la discipline. Il s'employa à y appliquer les mesures de la Contre-Réforme prises au concile. Tout d'abord, il prit sa résidence à Milan et ouvrit un séminaire pour améliorer la formation du clergé. Il restaura l'observance de la règle dans les couvents et fit fixer des grilles aux parloirs. Bientôt, il étendit le théâtre de son action à toute l'Italie, puis à la Suisse. Charles Borromée s'illustra également dans l'intensification de la chasse aux sorcières, la lutte contre le protestantisme et la persécution des Juifs. Sa visite à Crémone 1575 le décida à tout mettre en œuvre pour mettre fin à l'harmonie qui régnait dans cette ville entre communautés juives et chrétiennes. De fait, il réussit à obtenir l'expulsion, en 1598, de tous les Juifs du Milanais.

Un des ordres qu'il voulait réformer, l'ordre des Humiliés, tenta de le faire assassiner, mais il échappa aux coups de l'assassin. Lors de la peste qui désola Milan en 1576, il accourut dans cette ville du fond de son diocèse, et bravant la contagion, porta partout des secours et des consolations. Il fonda en 1581 une congrégation d'oblats, prêtres séculiers qui seront ensuite connus sous le nom d'« Oblats de saint Charles ». Il mourut en 1584, à 46 ans, épuisé par les fatigues et les austérités. Il s'opéra des guérisons miraculeuses sur son tombeau.

Il a été canonisé dès le 1er novembre 1610 par Paul V. C'est l'un des seuls saints à avoir eu sa canonisation un an seulement après sa béatification. Il est fêté le 4 novembre. Une statue colossale lui a été érigée à Arôna.

Saint YvesHélory

Saint Yves Hélory de Kermartin, Yves de Tréguier ou simplement saint Yves dans la tradition catholique, est né vers 1250 à Minihy-Tréguier et mort en 1303. En breton, il est appelé sant Erwan dans le Trégor, Iwan, Youenn ou Eozen dans d'autres régions. Prêtre du diocèse de Tréguier, il a consacré sa vie à la justice et aux pauvres. L'Église catholique l'a reconnu saint et le fête le 19 mai. Il est le saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Il est également saint patron de la Bretagne. Du fait de son officialisation en 2011 sous le nom de « Fête de la Bretagne » dans la deuxième partie de mai, par la Région Bretagne, la saint-Yves est implicitement considérée comme la fête de la Bretagne et elle continue de faire l'objet d'une célébration annuelle à caractère religieux, dans la ville de Tréguier, près de laquelle il est né et où il a vécu. Il n'est pas parvenu jusqu'à aujourd'hui de Vie de saint Yves écrite par ses contemporains, mais la procédure entamée en 1330 pour aboutir à sa canonisation a servi de document de référence. Après sa canonisation, plusieurs récits de sa vie ont été écrits en français, en latin, en breton, en italien.

ETAT DES TRAVAUX

Travaux réalisés



Aménagement de sécurité des piétons route Ploubalay Lancieux

Déneigement par le tractopelle équipé d'une lame spéciale neige.



Déclarations préalables accordées du 28 décembre au 25 mars 2013

EURL SP3M	15 rue de la Poste	Clôture
Patrick BECHET	17 rue de Joliet	Clôture
Frédéric PIN	6 passage de Banchenou	Abri de jardin
Hervé DEVRAND	10 rue des 3 Frères Lecoublet	Extension
Xavier LABBE DE MONTAIS	7 rue de Ploubalay	Changement d'ouvertures
Anne-Sophie LECOQ	Rue des Saudrais	Division de terrain
Axel BEAULIEU	34 rue du Général de Gauule	Création d'ouvertures
Françoise VINOY	2 impasse d'Auvergne	Extension
Benoit MORISSEAU	26 rue des Ormelets	Abri de jardin
Patrice et Sylvie JAGUIN	11 rue des Ajoncs	Agrandissement
SCI FEFRAIS-BINET	3 allée commerçante	Modification d'ouvertures
Benoit MORISSEAU	26 rue des Ormelets	Véranda
Régis BALAN	La Duché	Création d'ouvertures
Christian ANSTETT	19-21 rue des Saudrais	Piscine
Christian ANSTETT	19-21 rue des Saudrais	Création d'ouvertures
Denis et Laurence BRISSON	27 lot La Vallée d'Emeraude	Clôture
Yann BERTIN	5 lot La Vallée d'Emeraude	Clôture

Permis de construire accordés du 28 décembre au 25 mars 2013

Pascal et Emilie JURAY-DAUDE	Rue de la poste	Construction d'une maison
Anthony et Gaëlle GUILLAUMIN-VALOIS	La Ruais	Construction d'une maison
Cédric LEMOINE	49 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison
Antoine RENAULT-MONNERIE	Chemin de Floubalay	Réhabilitation en maison individuelle
EARL du Château d'Eau	La Métairie Neuve	Construction d'un hangar à fourrage
Gilles CRUCHANDEU	53 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison
Bernard et Lucienne COSTE	42 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison
Jean-Pierre MAREC	33 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison
Michel MOREL	Rue des Saudrais	Construction d'une maison
Jean DESROIS	La Ruais	Construction d'une maison
Michel et Marie-Paule ARMANGE	12 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Les Bordées du Frémur

Les éléments marquants de la vie de notre association ont été ces derniers temps : L'assemblée générale qui s'est déroulée le 18 Février, et à l'issue de cette A.G, le bureau a été renouvelé partiellement, la présidence restant assurée par Mr Alain PEN.

Le bilan de l'année 2012 a été dressé, il est très satisfaisant avec plus de 40 prestations, et un répertoire qui s'élargit. Le groupe s'est étoffé récemment, mais un ou deux musiciens seraient encore les bienvenus, pour partager convivialité, amitié et plaisir de chanter ensemble.

Les répétitions se déroulent au "mille club" tous les Lundis à 17h00.

Officiers Mariniers et veuves du Canton de Ploubalay

La FNOM (fédération nationale des officiers mariniers en retraite et des veuves) dont le siège est à Paris représente tous les départements français de la métropole et d'outre mer. Elle est intégrée dans le pôle des retraités formant 5 associations: la Poste, France-Télécom, la Fonction Publique, la Gendarmerie ainsi que la Police. Ces associations poursuivent des objectifs similaires au service de leurs retraités.

L'association organise son congrès départemental le dimanche 28 avril 2013 à Ploubalay. Les travaux de l'assemblée générale présidée par notre président départemental François le Page se dérouleront à Lancieux à la salle Eugène Coualan. La cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe ainsi que le banquet de clôture se tiendront à Ploubalay. Nous accueillerons 260 personnes environ. Une journée très médiatique pour la commune de Ploubalay...



Yoga-conte revient !

Les séances de yoga et conte reprendront à partir du mardi 7 Mai 2013 à la médiathèque de Ploubalay le mardi à 18 heures
Nous accueillons les enfants de 4 à 9 ans.

Les séances de ¾ d'heure sont gratuites et sont animées par Thérèse Dufour, conteuse et Marie-Claire Hamon Professeur de yoga
Renseignements : association YOGARMOR 06 72 25 13 91

USP Bridge

Le club compte 139 adhérents à ce jour dont une bonne dizaine de débutants ce qui témoigne du dynamisme de notre Club et constitue un véritable encouragement pour toute l'équipe dirigeante. Rappelons aux personnes intéressées que notre activité est accessible tout au long de l'année au Lieu de Rencontres :

- tournois, ouverts à tous, les lundis et vendredis à 13h45 et
- initiation, et entraînement-perfectionnement tous les mardis à 14h30.

1. Compétitions

La saison des compétitions bat son plein (elle se termine en juin prochain) et notre club a déjà eu la joie d'être d'ores et déjà cité plusieurs fois au palmarès de la Fédération Française de Bridge. C'est ainsi que nos concitoyens ci-dessous ont porté bien haut les couleurs de notre cité !

Pour le moment, notre tableau d'honneur est le suivant :

- **Mme Annick Feillatre**, associée à Mme Plesse de Dinard, est **vice-championne de France** dans la catégorie *Paire Dames Honneur*
- **Mme Annick Feillatre**, associée à une équipe de Dinan, est **championne de Bretagne** dans la catégorie *Quatre Dames Honneur*
- Mmes **Renée Rouault** et **Annick Bizeul** sont **vice-championnes NE de Bretagne** dans la catégorie *Paire Dames Promotion*
- Mme **Joëlle Gontran**, associée à Mme Berteaux de Saint-Malo, s'est **qualifiée pour la finale nationale** en catégorie *Espérance par paires*

2. Marathon de Bridge

Par ailleurs, forts du vif succès des deux premières éditions, nous avons décidé de reconduire notre **Grand Marathon de Bridge** que nous organiserons à la Salle des Fêtes de Ploubalay, le **mardi 18 juin à 13h45** avec le concours de *Carrefour Market* et du CMB.

Pour cette troisième édition nous espérons réunir plus d'une centaine de joueurs venus de toute la Bretagne et de la région parisienne.

Les préinscriptions peuvent se faire par téléphone auprès de Mme et M. Camille BENOIST au 02 96 27 32 74 ou par mail à bridge.ploubalay@free.fr

Union Bouliste

Les concours régionaux auront lieu :

- Le samedi 13 avril 2013 : quadrette
- Le lundi de Pentecôte 20 mai 2013 : triplète
- Le samedi 15 juin 2013 : triplète
- Le jeudi 18 juillet 2013 : triplète
- Le jeudi 22 août 2013 : triplète
- Samedi 21 septembre 2013 (foire) : triplète

USP Foot

L'association fête ses 50 ans le samedi 22 juin. Elle réunira les anciens joueurs, supporters et bénévoles actuels autour d'un match de gala à 16h30 puis d'un repas à la salle des fêtes. Le challenge Mickaël Esnault se disputera le 23 juin.

Cercle Culturel Franco Britannique

Après la "coupure" des Fêtes de Fin d'année, le CCFB (créé en août dernier) a repris ses activités :

- conversations françaises tous les lundis Salle du Mille Club (conversations, exposés, discussions sur des thèmes choisis à l'avance) suivies d'un "five o'clock tea" préparé par les participants, présentation des nouveaux adhérents, célébrations d'anniversaires d'adhérents, etc.
- marches bimensuelles
- pique-niques en février, mars, puis en avril, juin et septembre (en intérieur ou plein air selon la météo)
- sorties culturelles (soirée théâtre à Plélan le Petit le 2 février, visite de la Vallée des Saints à Carnhoët en mai, visite de 4 jours à Bayeux en mai, journée d'excursion à Bréhat en juin, visite de la Vallée du Trieux par le Petit Train en juin ou septembre ...)

Contact au 02 96 27 72 17 ou par mail : gilbert.feldman@free.fr

Randonnée Alain Lacroix

Le dimanche 12 mai 2013, à partir de 10 h, est organisée par les Amis du Cheval de la Baie de Beausais une randonnée équestre montée et attelée. Le parcours cheminera à travers les chemins de Ploubalay jusqu'à la pointe du Nick à St Lunaire. Un parcours pédestre sera également proposé par les randonneurs des Amis des Polders.

Cette journée se conclura par un repas bien mérité.

Inscription et départ à la salle du Mille Club.

Repas sur réservation : Contactez Mme Élodie Prual (02 96 82 64 92) ou Mme Stenou Marie-Paule (02 99 88 02 55)

Tarifs : meneur et cavalier : 4 € / marcheur et accompagnant meneurs : 2 €
repas adulte : 12 € / repas enfant : 6 €

USP Tennis de table



L'USP Tennis de Table continue son développement en 2^{ème} phase, une troisième équipe a été engagée en championnat en D4 et comme prévu la section a lancé de jeunes débutants aidés de vétérans expérimentés en compétition, cette union paraît être profitable.

En seconde phase l'équipe 2 continue son ascension puisque après 4 rencontres elle a remporté 3 matchs et se classe à la seconde place de sa poule en D4. En D3 l'équipe 1 se place 4^{ème} de sa poule avec 2 victoires sur 4 rencontres. Il est certain que ces résultats sont la conséquence d'entraînements suivis par les jeunes et bien encadrés par les entraîneurs durant toute la saison.

Un souhait de la section s'est de développer l'accès du Tennis de table aux jeunes féminines, il semble que les actions actuelles de la Fédération restent cantonnées aux grands clubs.

Le samedi 30 mars Ploubalay recevra le Tournoi Intercommunal comprenant des jeunes des clubs de La Richardais, St Malo, St Méloir, Tinténiac, Bager Morvan et Ploubalay. Concernant l'éclairage de la salle il a été demandé au Service Technique de la ville de venir vérifier et remplacer les tubes néons déficients, ainsi que de poser un film anti-solaire sur les vitres remplacées depuis l'été.

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique. *Vespa velutina*

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur d'abeilles, il possède une couleur sombre, ses pattes sont jaunes, l'extrémité de l'abdomen se termine par une large bande orangée. Il est légèrement plus petit que le frelon commun *Vespa Crabo*.

Que faire après détection du frelon asiatique :

1. J'appelle la FECODEC au 02.96.01.37.90.
2. La FECODEC procède à l'identification de l'espèce.
3. La FECODEC organise la destruction du nid.

Attention, en présence d'un nid, ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.



Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.



- . S'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunettes, gants, bande de protection aux poignets et dans le cou.
- . Un nid vide contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement de l'arbre durant plusieurs années.
- . Favoriser le développement des prédateurs naturels : les nichoirs à mésanges (un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour en période de nidification).

Méthodes et calendrier de lutte :

- . L'écopiege (piège à chenilles) : décembre à avril.
- . Le piège à phéromone (piège à papillons) : juin à mi-septembre.
- . La lutte biologique (pulvérisation d'un bio-pesticide) : septembre à novembre.
- . La lutte chimique (pulvérisation d'insecticide « espace vert ») : novembre à avril.
- . L'échenillage (lutte mécanique) nacelle, perche échenilloir : novembre à avril.

Pour plus d'information sur le piégeage, contact local : Mr Barbot 02 96 86 34 67
Ou 04.74.05.25.56 (prix d'un appel local) Par mail : info@k3d.fr





Chardons

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral impose aux propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de procéder à leur destruction du 1^{er} mai au 31 octobre dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

Règlementation de l'éclairage public des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, équipements publics).

L'arrêté du 25/01/2013 (applicable au 1^{er} juillet 2013) relatif aux installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels prévoit l'extinction des feux entre 1 heure et 7 heures du matin. Ce dispositif a pour but de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie

L'extinction concerne :

- L'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments
- L'illumination des façades des bâtiments.

Les horaires à respecter:

Éclairage intérieur des locaux à usage professionnels	Extinction : une heure après la fin de l'occupation.
Illumination des façades (y compris celles des bâtiments publics)	Extinction : à 1 heure au plus tard
Éclairage des vitrines des commerces	Extinction : à 1 heure ou une heure après la fin d'activité si celle-ci est après 1 heure. L'éclairage pourra être allumé à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci est plus tôt.

Le maire a compétence pour contrôler l'irrégularité du fonctionnement d'une installation lumineuse.

Dérogations :

Le préfet pourra accorder des dérogations la veille des jours fériés chômés, les illuminations de Noël, lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente.

Exclusions :

Le présent arrêté ne concerne pas l'éclairage public de voirie au moyen d'éléments apposés en façades et les éclairages destinés à assurer la protection des biens lorsqu'ils sont reliés à des dispositifs de détection de mouvement ou d'intrusion.

Un bilan du dispositif sera réalisé en 2014.

Pesticides, respectons les distances!

Par arrêtés préfectoraux du 1er février 2008 pour les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, du 7 février 2009 pour la Loire-Atlantique et du 13 mars 2009 pour la Mayenne



Il est interdit d'utiliser tout pesticide : désherbant, insecticide, fongicide...

À MOINS DE 5 MÈTRES des cours d'eau* IGN figurant en points, traits pleins ou discontinus sur les cartes IGN au 1/25000



Certains pesticides ont des dispositions plus contraignantes rappelées sur l'emballage

* cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents

À MOINS DE 1 MÈTRE de la berge des fossés même à sec et des cours d'eau** HORS IGN ne figurant pas sur les cartes au 1/25000



** fossés, cours d'eau, collecteurs d'eau pluviales, points d'eau, puits et forages

SUR les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout
(À MOINS DE 1 MÈTRE en Mayenne)



Dour ha Sténoù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne

www.eau-et-rivieres.asso.fr

L'ENVIRONNEMENT A PLOUBALAY

L'activité humaine a un effet sur son environnement. Nous savons maintenant que le réchauffement climatique est là, que notre petite planète bleue ne peut plus produire toute l'énergie que nous utilisons. Mais c'est bien vaste et si loin ! Qu'en est-il à l'échelle de notre territoire communal? Notre municipalité à son niveau, agit pour préserver l'environnement en lien avec les autres acteurs du territoire. Nous agissons pour protéger l'eau, la terre, l'air, mais aussi pour mieux vivre et se cultiver ensemble.

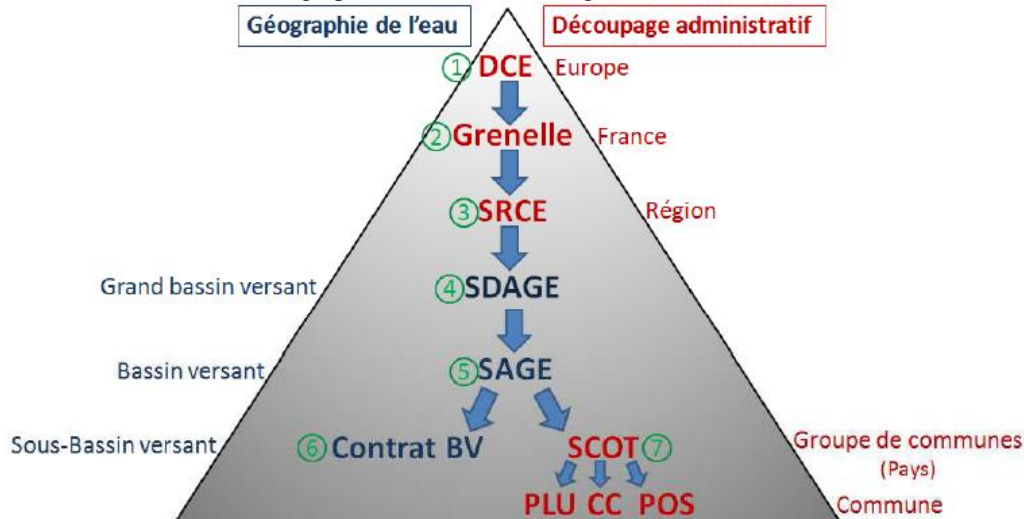
L'EAU

1-L'EAU DE LA RIVIÈRE

Notre commune est traversée par deux cours d'eau le Floubalay et le Drouet. Le Frémur borde la commune. Tous les trois se jettent dans la baie.

Comment les protéger et pourquoi ?

Pour protéger ces cours d'eau, la commune n'agit pas seule. Différents organismes interviennent



Cependant, chacun de nous est concerné,

Ce qui a été fait

- Un grand effort des agriculteurs pour changer les pratiques. En semant l'hiver des plantes couvre-sol qui absorbent les nitrates. En contrôlant les quantités « d'entrants ». En créant des bandes enherbées, des haies bocagères. En s'équipant de plus en plus souvent de système d'épuration.
- Un grand effort de la commune. Changer les habitudes pour entretenir les espaces verts. Signer une charte de désherbage engageant à limiter les traitements chimiques et bientôt à les supprimer. Les herbes indésirables sont éliminées par la chaleur. Les allées sont nettoyées mécaniquement.
- Les prairies humides amenant l'eau vers le lit du ruisseau ont été recensées, intégrées au PLU et ainsi protégées de la destruction ainsi que les haies existantes. Un cours d'eau fait partie d'un ensemble qui contribue à son équilibre fragile, aussi devons-nous agir sur tous les leviers disponibles.

Ce qui va être fait

- Un programme de restauration des cours d'eau a été étudié sur la Commune par l'AFBB. Ce programme va bientôt démarrer. Quelles en sont les grandes lignes? Restaurer le cours d'eau c'est agir sur les rives (éboulement, élargissement en excès, plantes envahissantes, piétinement), sur le lit naturel et sur le débit donc sur tout ce qui fait obstacle: barrage, retenue, embâcle, détournement etc...

2- L'EAU DE PLUIE

La loi dit que l'eau du ciel doit pouvoir s'écouler sur le sol sans obstacle du point haut vers le bas. Tout cela paraît simple, mais nous savons bien que l'eau rencontre bien des obstacles. Quel est le risque que l'eau de pluie fait courir à l'environnement ? Le premier, c'est de s'écouler trop vite sur un sol imperméable après s'être chargée de toutes nos pollutions et d'arriver ainsi dans la baie ou de rejoindre la station d'épuration et de la noyer. En cas d'orage les risques d'inondation sont réels.

Pour éviter cela la commune s'est dotée d'un « schéma directeur des eaux pluviales ». C'est un ensemble de règles par zone urbaine qui s'applique à tous. Quels en sont les principes ? Compenser toute imperméabilisation par une retenue (bassin, noue), qui laissera ensuite s'écouler l'eau lentement en s'épurant.

Le réseau d'eau pluviale de Ploubalay fait l'objet de travaux de réhabilitation : rue de la Ville Martin, rue des 3 frères Lecoublet, giratoire des Ormelets pour 2013, construction d'un bassin de rétention

Chacun de nous peut contribuer à protéger l'eau de pluie: en évitant de jeter des produits polluants dans le réseau par les regards: pas de raccordements d'eau sale (machine à laver, évier ...) sur l'eau pluviale. Respecter les fossés, mais aussi pourquoi pas récupérer l'eau de pluie ? Préférer des sols perméables pour les allées et les cours.

3- L'EAU SALE

Chacun de nous produit en moyenne 120 litres d'eau « usées » par jours. Hors du bourg ces eaux sont traitées par les assainissements individuels. Dans l'agglomération elles sont raccordées sur le réseau d'eaux usées. Les eaux sont ensuite dirigées à travers les stations de pompage vers la station d'épuration.

- **Le réseau d'assainissement.** C'est 23 km de canalisations et 3 stations de relevage, dont une conduite de refoulement vers la station d'épuration. Entre 2009 et 2011, 4,5 km de canalisations ont été visitées par caméra. En 2012, c'est 7 km de plus. A la suite de ces visites, des travaux de remplacement de canalisations ont été réalisés: en 2011/2012 La rue des Chataigniers, la rue des Ajoncs, la rue des Ormelets. La rue des 3 frères Lecoublet et la rue de la ville Martin sont prévus pour 2013. En 2014, la rue du Colonel Pleven et la rue de Joliet.
D'autre part, les contrôles de branchements des particuliers permettent de repérer les anomalies. En 2012, 618 branchements ont été contrôlés avec environ 20% d'anomalies détectées. Les contrôles seront poursuivis en 2013 pour que l'ensemble des branchements soient contrôlés.
- **La station d'épuration de Ploubalay**
Afin d'obtenir une meilleure épuration des eaux, un projet de rénovation de la station a été mis à l'étude. Celle-ci est maintenant terminée et le maître d'œuvre a été choisi. Les travaux devraient commencer en fin 2013. Ce que nous attendons de cette nouvelle installation, c'est une meilleure sécurité des ouvrages et un traitement plus efficace pour l'environnement. En particulier, bien que le traitement actuel soit conforme, l'utilisation du chlore produit des substances polluantes dans les rejets. Le choix d'une désinfection par la lumière ou par des membranes fines aura un impact de rejets neutre. Les efforts d'amélioration du réseau et des branchements produiront également des effets positifs. Les travaux sur le réseau d'eau pluviale vont également permettre de diminuer les débordements sur la station. Un bassin de stockage sera prévu à cet effet pour écarter le débit en cas de fortes pluies.

L'AIR

Nous avons dans notre région « le bon air » et un climat agréable et même si c'était un peu plus chaud qui s'en plaindrait ? C'est vrai, sommes-nous pour autant non concernés par le réchauffement climatique ? Les deux choses n'ont pas de rapport. Nous produisons tous des gaz à effet de serre (GES) qui provoquent des phénomènes à grande échelle: montée et acidification des océans, modification de la pluviométrie, action sur les espèces, etc...

Il est de notre responsabilité de réduire nos émissions de GES. C'est difficile, car tout dans nos sociétés pousse à faire le contraire. Comment agir à l'échelle de notre commune ?

- **Le chauffage des bâtiments :** C'est là que nous consommons le plus, environ 40% de nos dépenses énergétiques et les prix de l'énergie s'envolent. Depuis le 1er janvier 2013, toute construction ou extension à usage d'habitation, devra être à basse consommation suivant une norme (RT 2012). La commune porte toute son attention à conseiller et aider les particuliers dans leurs démarches de demandes de permis de construire.
Des études sont entreprises depuis deux ans avec l'aide de Communauté de communes (CCCE), sur les bâtiments publics. Des travaux d'isolation sont en cours.
- **Les déplacements:**
Le projet d'aménagement du centre bourg a été primé par Eco-Faur. Cela signifie que le projet répond aux critères environnementaux pour favoriser les déplacements doux, les rencontres entre les habitants, l'utilisation de matériaux non polluants. La voiture n'est plus le seul moyen pour se déplacer en centre bourg. Encore faut-il que d'autres modes de déplacements soient rendus possibles et agréables. C'est un des points forts de ce projet de rénovation dont la première tranche commencera en fin 2013.
Nous avons participé avec la Communauté de Communes à la mise en place d'un transport à la demande avec deux arrêts à Ploubalay : L'Église et la Gare pour se rendre sur l'ensemble du territoire de la CCCE. Un projet d'aire de Covoiturage est en cours.
Beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Tout ne dépend pas de nous en matière d'environnement! Cependant, ici à Ploubalay, c'est par l'ensemble de ces mesures peu à peu mises en place et poursuivies sans relâche avec l'appui de chacun que le relais avec les générations à venir pourra s'envisager dans des conditions honorables pour notre territoire.

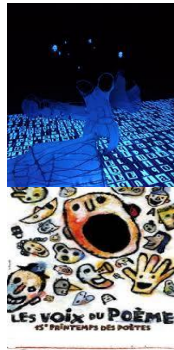
De nouvelles plantations avant la fin du programme Breizh Bocage

Grâce à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, soutenue par les partenaires financiers (Europe, Agence de l'Eau Conseil Général et Régional), l'association Frémur Baie de Beaussais a pu de nouveau planter et regarnir 2 km de haies sur PLOUBALAY cet hiver. Depuis le début du programme, la commune a bénéficié de plus de 10 km de plantations pour retenir les sols dans les parcelles, briser les vents, protéger le bétail, soutenir la biodiversité ou tout simplement pour l'aspect paysager. L'hiver prochain, nous prévoyons de planter 3 km supplémentaire dont une majeure partie en amont de la retenue d'eau potable du Bois Joli. Vous pouvez encore planter sur votre commune avant la fin du programme en décembre prochain. Contactez Réjane DEBROISE – Association Frémur baie de Beaussais 02 96 82 66 02 – fremurbaiedebeaussais@yahoo.fr



Médiathèque - Ludothèque

Entre février et mars
l'Exposition d'Anne Crausaz du Conseil général des Côtes d'Armor
aura rencontré un franc succès auprès des écoles de Ploubalay.



© Ratko Krsanin



Gaëtan Doineau

Du vendredi 12 au samedi 27 Avril 2013

Lectures dans le noir !

Installation du plasticien Ratko Krsanin à découvrir grâce au prêt du
Conseil général des Côtes d'Armor

15^{ème} printemps national de la poésie

Ateliers d'écriture,
lectures,
nombreux ouvrages à découvrir

Bébés lecteurs

12 avril-10 mai-7 juin 2013 à 10h30

**Nouvelle animation gratuite ouverte à tous
les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un
adulte.**

Exposition d'été et d'automne,
pédagogique et esthétique consacrée à

La Baie de Beausais : ses polders et ses oiseaux
migrateurs.

Ludothèque
ASSOCIATION
DANSONS LA CAPUCINE
☎ 06 62 43 84 31 mail : dansons-la-capucine@hotmail.fr



LES ANIMATIONS

Les matinées ludiques

Destinées aux parents et assistants maternels accompagnant les enfants de quelques mois à 3 ans : temps de partage et de convivialité autour des jeux et jouets. Un nouvel espace de motricité a été acquis pour favoriser le déplacement de nos bambins.

Des ateliers (reconnaissance de l'anglais et éveil musical) sont organisés pendant les séances, toujours dans le but d'éveiller les différents sens des petits.

Les jeudis 04 et 18 avril, 16 et 30 mai, 13 et 27 juin de 10h00 à 11h30.

La Fête mondiale du jeu : samedi 18 mai de 15h à 17h



RECHERCHE



Vous voulez plus de jeux, de jouets, de permanences et d'animations... ?

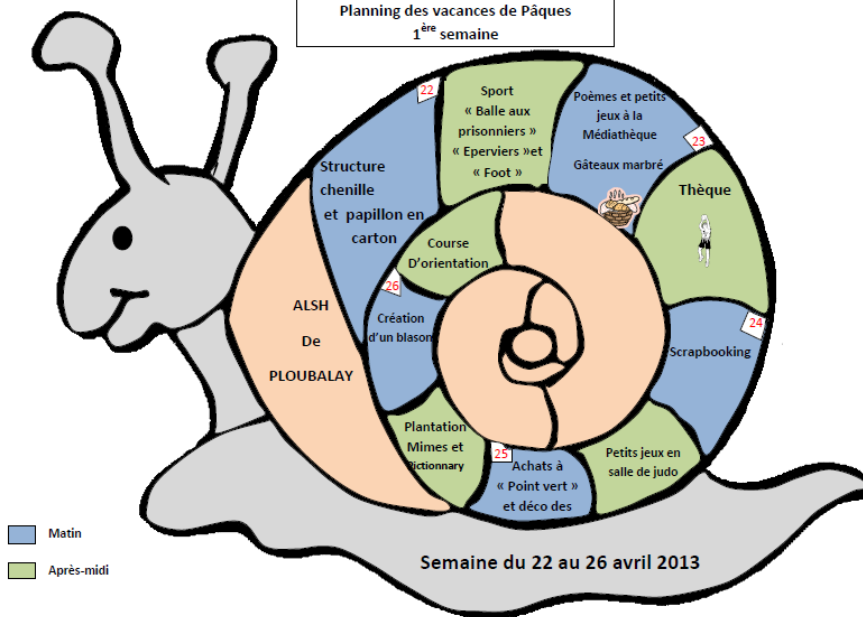
Nous vous attendons, rejoignez notre équipe de bénévoles !!!! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de possibilités. Même une heure de temps en temps ! Alors n'hésitez pas. Renseignements auprès des bénévoles de la ludothèque...



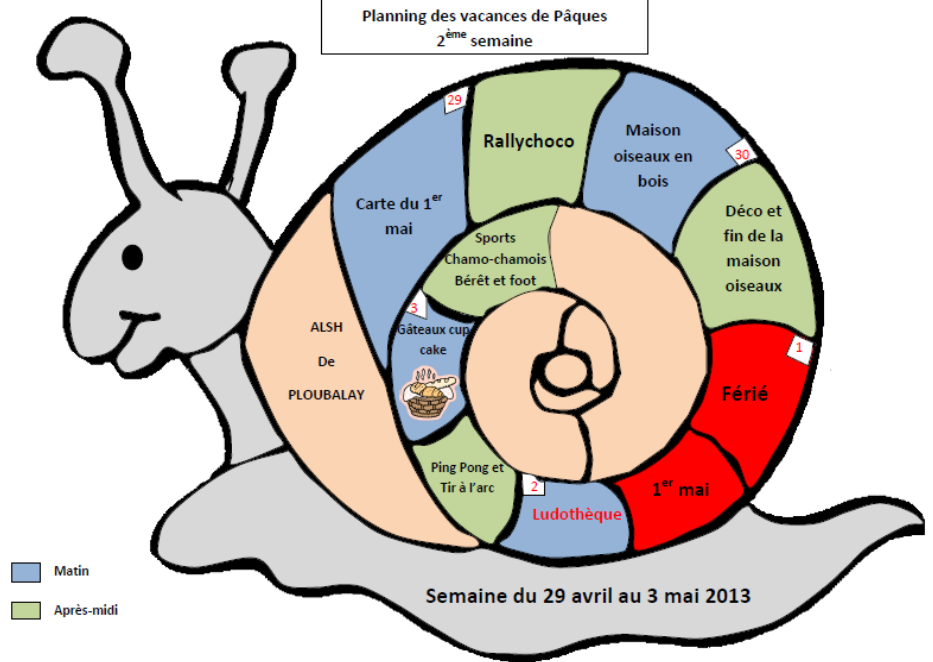
Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances de Pâques, du 22 avril au 3 mai.
 Il accueille les enfants de 3 à 14 ans de 7h30 à 18h30 à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.
 Pour tout renseignement tel : 02.96.27.31.43.

Planning des vacances de Pâques
1^{ère} semaine



Planning des vacances de Pâques
2^{ème} semaine



INFORMATIONS DIVERSES

Pratique



Tibus (0810 222 222 prix d'un appel local)

Ligne 12 : Dinan-Taden-Ploubalay-Saint Jacut-de-la mer.

Ligne 14 : Saint Cast le Guildo-Saint Jacut-Trégon.

Ploubalay-Lancieux-Dinard-Saint Malo.

Il existe également un service à la demande

Téléphonez au plus tard la veille de votre voyage avant 17h (sauf pour un voyage le lundi où la réservation devra être faite au plus tard le vendredi soir précédent avant 17h).



Changement de domicile

Afin de faciliter la bonne transmission des courriers et documents, nous vous remercions d'informer la mairie de tout changement de domicile (départs ou arrivées dans la commune) y compris à l'intérieur de la commune.

Recensement obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivants leur seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours.

www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement

Dispositif expérimental de pré-plainte en ligne

Ce télé-service accessible à l'usager par un portail commun police-gendarmerie (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) permet aux victimes d'atteintes aux biens, lorsque l'auteur des faits est inconnu, d'effectuer une pré-déclaration en ligne qu'elles doivent ensuite, pour les valider, venir signer dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de leur choix. Celle-ci ne prend effet que lors de sa signature dans le service concerné.

SIDCOM BEAUSSAIS RANCE FREMUR

Pour que la collecte se passe bien pour vous et pour les agents du Sidcom, voici quelles règles à appliquer

– **Utiliser un conteneur (votre poubelle) qui soit conforme** : donc uniquement ceux fournies par le SIDCOM. Ces conteneurs sont disponibles auprès des services techniques, sur demande à la Mairie.

– **Si votre conteneur présente un défaut** : couvercle, roues etc... des pièces de rechanges sont disponibles au service technique.

– **Pensez à la sécurité des agents.** Ne déposez pas dans les ordures ménagères, sans précaution, des éléments tranchants ou piquants.

– **Pas d'objet hors conteneurs.** Les ordures ménagères ne doivent pas être présentées à la collecte dans des sacs séparément mais toujours dans les conteneurs SIDCOM.

– **Désinfecter régulièrement votre conteneur.** Cette mesure d'hygiène concerne toute personne amenée à manipuler le conteneur, donc vous et les agents du SIDCOM.

En respectant ces quelques règles simples, vous

participez à l'amélioration des conditions de travail de nos agents. Vous évitez aussi le désagrément de vous voir refuser la collecte des ordures ménagères non conformes.

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir, l'ordre des tournées peut être modifié pour raison de service.

Pensez à ranger votre poubelle dans la mesure du possible.

Camping municipal



Si vous avez de la famille ou des amis qui souhaitent découvrir notre belle région, la commune de Ploubalay dispose d'un camping familial au centre bourg dans un espace tranquille et protégé.

Le camping est implanté dans un cadre verdoyant et calme, à quelques kilomètres des plages de la Côte d'Emeraude (Lancieux accessible à pied par les chemins de randonnées, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Briac sur Mer, Saint-Lunaire, Dinard).

Ils pourront également découvrir l'arrière pays lors de randonnées grâce aux nombreux circuits balisés.

Une salle de sports, une médiathèque, un point d'accueil touristique complètent l'équipement de notre charmante commune.

Le camping municipal **ouvre ses portes du 1er juillet au 31 août de chaque année** et dispose de :

- 100 emplacements « campeur », dans des espaces individualisés et arborés
- 18 emplacements camping-cars avec aire de service, entrée indépendante, sanitaires.

Le tarif abordable permet à des familles, même aux revenus modestes, de venir en vacances et profiter des bienfaits de l'air marin.

Tarif du camping communal	
campeur	2,30 €
enfant moins de 7 ans	1,55 €
emplacement	1,80 €
Emplacement plus de 5,50 m	3,50 €
voiture	1,55 €
camping-car	8,00 €
moto	1,40 €
électricité	2,60 €
animaux	1,00 €
Douches hors campeurs	2 euros par adulte 1 euro par enfant

Les demandes de réservations du camping sont à adresser avant son ouverture, à la mairie de Ploubalay.

Pour la qualité de vie de tous !



MERCI

Social

Mission locale

Permanence le 2ème et 4ème VENDREDI du mois de 14h00 à 16h30 à la Mairie de Ploubalay
7 rue Victor Schoelcher - 22100 DINAN Tél 02.96.85.32.67

Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay
Tél 06.15.29.03.78

Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur

1, rue Léon Pépin, PLESLIN-TRIGAVOU Tél 02.96.27.86.77

Point Intercommunal Accueil Emploi

Les permanences sont assurées tous les mardis, de 9h à 12h, à la Mairie de Ploubalay. Magali GRAS vous accompagne dans votre recherche d'emploi : consultation des offres, rédaction de CV, aide administratives...

Permanence téléphonique du PAEJ (point accueil écoute jeune).

Pour un conseil, une médiation parents-enfants, pour « parler » et « être écouté », une spécialiste est à votre disposition.
Accueil téléphonique au n° vert 0800 804 001

EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) - 02.96.27.21.50

Les personnes intéressées par les animations qui se déroulent dans l'établissement, quel que soit leur âge, peuvent y participer, proposer de nouvelles activités ou simplement les vivre avec les pensionnaires de la Résidence du Parc.

Animations hebdomadaires

Lundi	Ateliers divers, sorties, belote, scrabble
Mardi	Chansons, dernier mardi du mois : anniversaire
Mercredi	Séance de gym, dernier mercredi du mois : cinéma
Jeudi	Ateliers divers, lecture, sorties, 2 ^{ème} jeudi du mois : ludothèque
vendredi	Atelier mémoire, une fois par mois messe

Sorties ponctuelles : spectacle, pique-nique, théâtre, cirque, musée, petit train de Dinan.

Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Dinan

Le CLIC pour personnes âgées du Pays de Dinan a pour mission :

- **L'information et l'orientation** des personnes âgées, des familles et des professionnels.
- **L'évaluation des besoins** des personnes âgées en perte d'autonomie.
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des **plans d'aides** à domicile.
- Le **recensement des besoins**.

CLIC du Pays de Dinan

Zone Atlantique
7 rue de la Violette
22100 Quévert
Tél : 02.96.85.43.63
clicpaysdinan@yahoo.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-18h

Point Intercommunal Accueil Emploi : permanences à Ploubalay

Le Point Intercommunal Accueil Emploi (PIAE) est une structure de proximité au service des demandeurs d'emploi et des employeurs locaux. En lien avec Pôle Emploi, le PIAE est un service qui s'adresse à la fois aux personnes qui cherchent un travail mais également aux employeurs qui souhaitent recruter.

Le Point Intercommunal Accueil Emploi est financé par la communauté de communes Côte d'Émeraude et par le conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Venez rencontrer la conseillère du Point Intercommunal Accueil Emploi à Ploubalay **le mardi matin en mairie de 9h à 12h** (hors juillet et août).

Renseignements et prise de rendez-vous au siège du PIAE à Dinard au 02.99.46.22.26 ou par courriel à : accueil@cote-emmaude.fr

Les restaurants du cœur

Distribution à Matignon les jeudis de 14h à 16h.
Téléphone temporaire jusqu'avril/mai : 06.85.17.02.83

UFC Que Choisir

Cette association renseigne les citoyens sur des sujets de consommation qui les préoccupent ou les aide à se défendre face à des abus dont ils sont victimes de la part de professionnels peu scrupuleux. L'association locale de Saint-Brieuc organise des permanences à Dinan. Tél : 02.96.78.12.76 ou contact@saintbrieuc.ufcquechoisir.fr

Correspondance pour la CPAM

Quel que soit le lieu de résidence dans le département, tous vos courriers (transmission d'une attestation de salaire ou une déclaration d'accident de travail, demande de renseignement de formulaires...) doivent être adressés à la : CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Brieuc cedex 1. En y précisant votre numéro de sécurité sociale.

Collecte de sang

La prochaine collecte des donneurs de sang auront lieu à la salle polyvalente de Pluduno le jeudi 23 mai de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Renseignements Pratiques

SOUS PREFECTURE DE DINAN Tél 02 96 62 44 22
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h15

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis juillet 2009 les passeports se font en mairie de Dinan, Plancoët ou Matignon (sur rendez-vous).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai d'obtention: 3 à 4 semaines.

Pièces à fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance pour une 1^{ère} demande, en cas de perte de la carte ou si la carte est périmée depuis plus de 2 ans.

-2 photos d'identité 35X35 identiques et récentes, tête nue et de face, fond clair et sans rideaux.

- l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux)

- justificatif de domicile et livret de famille.

Dans tous les cas, pour les mineurs et si les parents sont divorcés, vous devez produire une photocopie de l'extrait de jugement fixant la résidence de l'enfant

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent. Il faut se présenter en Mairie avec le livret de famille.

S.I.D.C.O.M BEAUSSAIS-RANCE-FREMUR

Tél 02 96 27 14 57

Collecte des ordures ménagères:

Dans le bourg le mardi et vendredi matin

A la campagne le mardi uniquement

Rappel: les conteneurs doivent être ramassés au plus tôt, dans la mesure du possible. Pour changer ou retirer un conteneur se présenter aux ateliers municipaux zone de Coutelouche à 13h30 ou 17h15 avec un justificatif de domicile.

DECHETTERIE du S.I.D.C.O.M

La Mennais Peslin-Trigavou

Tél 02 96 27 81 20

Lundi, vendredi et samedi: de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi-jeudi: de 13h30 à 18h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Tous les deux mois : le 1er mercredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

S'inscrire auprès de la Mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le 4^{ème} jeudi du mois.

Pour toute demande de rendez vous, s'inscrire auprès de la Mairie

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Tél assistante : 02 96 62 62 90

E.D.F sécurité dépannage : Tél 0 810 333 122

SAUR service des Eaux – assainissement :
Tél 02 96 85 64 00

POLE EMPLOI : Tél 39 49 ou www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE : Tél 02 96 85 32 67

Mail : mldinan@mldinan.fr

HORIZON EMPLOI : Tél 02 96 39 07 07

Mail : horizon.emploi@wanadoo.fr

ASSURANCE MALADIE : Tél 36 46, www.ameli.fr

CAF : Tél 0 810 25 22 10 du lundi au vendredi : 9h-16h

AIDE A DOMICILE DU CANTON DE PLOUBALAY

1 rue Léon Pépin 22490 Pleslin-Trigavou

Tél: 02 96 27 86 77

mardi-mercredi-jeudi de 8h à 12h30 et 14h à 17h30

SOS AMITIE : Tél 0 142 96 26 26

www.sos-amitie.com

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE MEDICO SOCIAL

Rue Ernest Rouxel

prendre rendez-vous au 02 96 85 81 60 à Dinan

CLIC DU PAYS DE DINAN : Tél 02 96 85 43 63

Mail : clicpaysdinan@yahoo.fr

PMI :

Permanences 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à Mobydouce
Sur rendez-vous Tél 02 96 85 81 60

SIDA INFO SERVICE : Tél 0 800 840 800

www.sida-info-service.org

DROGUES INFO SERVICE : Tél 0 800 00 92 92

FIL SANTE JEUNE : Tél 0 800 235 236

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE : Tél 0800 804 001
(gratuit) Mail: paej@stmalo.agglomeration.fr

ESPACE FEMMES : Tél 02 96 85 60 01

Mail : espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : Tél 119

ENFANCE ET PARTAGE : Tél 0 800 051 234

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Rue Ernest ROUXEL
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé mardi et samedi après-midi). Le samedi matin de 9h à 12h
Tél 02 96 82 60 60 Fax: 02 96 27 31 75
Mail : mairiedeploubalay@wanadoo.fr
Site: <http://www.ville.ploubalay.com>
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTES D'EMERAUDE

Siège administratif: Centre d'affaires La Marre, Rue de la Ville Biaï, P.A du Haut Chemin à La Richardais.
Pour toutes correspondances : CS 22825 ; 35815 Dinard cedex
9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi
Tél 02 23 15 13 15 Fax: 02 23 15 03 11
E.MAIL: accueil@cote-emeraude.fr
Site: www.cote-emeraude.fr

ECOLEES

Ecole maternelle publique : Tél 02 96 27 22 31
Blog : "Les Matern'ailes de Ploubalay"
<http://ecolematernelleploubalay.blogspot.com>

Ecole élémentaire publique : Tél 02 96 27 27 75
ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr

Ecole Saint Joseph : Tél 02 96 27 24 43
stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS Tél : 02.96.27.31.43

MULTIACCUEIL « MOBYDOUCE » 0-4 ans
Rue Ernest Rouxel Tél : 02 96 82 60 48

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 02 96 88 60 68 Ouverture:

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi de 16h à 18h

mediathequedeploubalay@orange.fr

LUDOTHEQUE (association Dansons La Capucine)

En période scolaire : Hors périodes scolaires :
mercredi de 14h à 17h Mercredi et samedi de 10h30 à 12h30
1 jeudi sur 2 : de 10h à 11h30
Samedi de 10h30 à 12h30

RESIDENCE DU PARC (EHPAD) Tél 02 96 27 21 50

LA POSTE

13 rue de la Poste Tél 02 96 27 20 22
Lundi 13h45 à 16h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h
Départ du courrier à 15h45 et le samedi à 12h

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de PLOUBALAY: Tél 02 96 27 20 17
Ouverture: mardi, jeudi, samedi de 14h à 18h
Sinon: Brigade de MATIGNON: Tél 02 96 41 07 17

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

3 quai d'Aiguillon lundi au jeudi : 8h30-12h et
22130 Plancoët de 13h30-16h15 ;
Tél 02 96 84 11 10 le vendredi 8h30-12h

MAISON PAROISSIALE

1 rue du Général de Gaulle. Tél 02 96 27 20 44

TAXI

Gauden Tél 02 96 27 23 18
Cochet Tél 06 25 16 44 42

MARCHE: tous les vendredis de 8h à 13h

NUMEROS D'URGENCE

15 samu 112 dans l'Union Européenne
17 gendarmerie 02.98.89.31.31 cross corsen
18 pompiers

MEDECINS

Dr. Devrand-Delefosse Tél 02 96 27 20 28
1 rue du Clos Guérin
Dr. Clinquart-Maugart Tél 02 96 27 20 02
Rue de Joliet

DENTISTES

Docteur Le Brenn et Valiergue Tél 02 96 83.24.97
Docteurs Lefort et Lavergne Tél 02 96 27 31 66

VETERINAIRE

Docteurs Lhomme et Soyier Tél 02 96 27 20 42

CENTRE ANTIPOISON Tél 02 99 59 22 22

AMBULANCES

Letort Tél 02 96 27 37 37
Poidevin SARL Tél 02 96 27 25 41

INFIRMIERS

Groupe Médical, Place du Martray. Tél 02 96 27 37 90

PHARMACIE

12 rue du C^{el} Pleven, Rés La Ville Martin Tél 02 96 27 27 58

KINESITHEAPEUTES

Da Silva Amy Tél 02 96 27 23 44
Cabinet Kinéméraude (Serrand-Méheut-Bouquerel) Tél 02 96 27 23 42

ORTHOPHONISTE

Decocq Bérangère Tél 02 96 82 64 95

ORTHOPTISTE

Bérard Sophie Tél 02 96 82 64 18

PEDICURE-PODOLOGUE

Bertolotti Florence Tél 02 96 82 69 23

PSYCHOLOGUE

Merdrignac Pierre-Raphaël Tél 02 96 39 68 30
Cazaux Colette (sophrologue) Tél 06 33 95 03 86

OSTEOPATHE (D.O)

Goltais Cécile Tél 06 79 04 32 00

DIETETICIENNE (D.E)

Muratel Lorène Tél 02 96 41 07 86